



Émeutes contre la pauvreté en Bosnie-Herzégovine
Page C 7



Denis Côté à la **Berlinale** avec *Que ta joie demeure*
Page C 11

ÉCONOMIE

CAHIER C • LE DEVOIR, LES SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 FÉVRIER 2014

RELATIONS FRANCE-QUÉBEC

La révolution modeste

La reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles a profité à moins de 1500 personnes

ÉRIC DESROSIERS

L'accord conclu entre le Québec et la France sur la reconnaissance des qualifications professionnelles n'a profité, jusqu'à présent, qu'à 1100 travailleurs français au Québec et moins de 300 travailleurs québécois en France.

Le ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, Jean-François Lisée, comprend qu'on puisse trouver ces nombres bien modestes, plus de cinq ans après l'annonce, en grande pompe, de la conclusion d'un accord-cadre dans le domaine entre le Québec et la France. «*J'ai eu la même réaction quand je suis devenu ministre*», a-t-il dit jeudi, à Montréal, lors d'une conférence de presse à laquelle participait aussi son homologue française dans le dossier, Hélène Conway-Mouret, ministre déléguée, chargée des Français de l'étranger.

«*C'a été un combat*», a notamment expliqué le ministre Lisée à propos des dizaines de négociations bilatérales qui ont dû se tenir, après la conclusion de l'accord-cadre, entre chaque ordre professionnel afin de parvenir dans chaque domaine à un arrangement de reconnaissance mutuelle des qualifications (ARM). «*Il y a eu beaucoup de résistance. Il y a eu du corporatisme de mauvais aloi et du corporatisme de bon aloi et il a fallu faire le tri.*»

Maintenant que 70 ARM portant sur 81 professions et métiers ont été conclus, «*il faut laisser le temps que cela percole*», a-t-il fait valoir. «*Quel sera le nombre de travailleurs touchés dans cinq ou dix ans? Je ne sais pas.*»

«*Le nombre n'est pas très important*», a admis à son tour son invitée française en mission au Québec et en Ontario cette semaine, mais je pense qu'il va grandir parce que c'est une porte qui a été ouverte.»

Accord «révolutionnaire»

Les deux ministres continuent de croire que leur accord est «*révolutionnaire*» en raison du changement culturel qu'il a forcé au sein des ordres professionnels et de son effet positif sur la mobilité de la main-d'œuvre. Il a d'ailleurs été cité en exemple dans des forums internationaux, dont celui de Davos, se félicitent-ils.

Ils avaient du reste une bonne nouvelle à annoncer jeudi, soit l'entrée en vigueur d'un ARM

VOIR PAGE C 5 : RÉVOLUTION

QUÉBEC : REcul DU TAUX DE CHÔMAGE ET DE L'EMPLOI À TEMPS PLEIN



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Guerre de mots sur les chiffres

Là où le PQ perçoit une «*tendance relativement positive*», le PLQ voit des «*mauvaises nouvelles qui se succèdent*»

FRANÇOIS DESJARDINS

Alors que les données révèlent un marché du travail à peine mieux qu'il y a un an, les partis d'opposition s'en sont donné à cœur joie hier pour critiquer le bilan économique du Parti québécois, dont les élus ont récemment multiplié les visites de circonscriptions.

Selon les données de Statistique Canada, le bilan net du marché de l'emploi au Québec pour le mois de janvier montre un solde positif de 12700 postes, ramenant le taux de chômage

de 7,7% à 7,5%. Tous ces postes sont à temps partiel, cependant, car l'économie a perdu 700 postes à temps plein.

Une analyse sur un an donne un portrait particulier: le bilan de création nette d'emplois pour les 12 derniers mois se chiffre à seulement 10000 postes, comparativement à 53800 en Ontario.

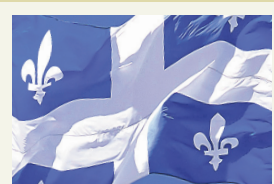
Le Parti libéral a insisté sur le recul des emplois à temps plein au cours des 12 derniers

VOIR PAGE C 2 : GUERRE

Lire aussi • Au Canada, la création d'emplois a été supérieure aux prévisions. Le mois de janvier ne permet toutefois pas d'effacer les résultats décevants de décembre. Le ministre des Finances n'en est pas moins satisfait. **Page C 3**

• Aux États-Unis, le taux de chômage diminue, mais la création d'emplois reste faible. «*Ce rapport montre à la fois les progrès enregistrés et les défis auxquels nous sommes confrontés*», a noté la Maison-Blanche. **Page C 3**

CHÔMAGE



7,5 %

En baisse de 0,2 %



7,0 %

En baisse de 0,2 %



6,6 %

En baisse de 0,1 %



RBC Banque Royale

Obtenez jusqu'à



d'intérêt par terme de 3 ans selon le rendement du marché*.

3 NOUVEAUX CPG INTELLIMARCHÉ RBC^{MC}

Rien à perdre. Plus à gagner. Profitez de la croissance du marché et obtenez un capital protégé à 100%.

Composez le 1 866 809-5239 ou rendez-vous à rbc.com/rendement

*Le taux d'intérêt du CPG IntelliMarché bancaire canadien RBC de trois ans, du CPG IntelliMarché services publics canadiens RBC et du CPG IntelliMarché américain RBC est exprimé en taux d'intérêt par terme et il dépend du rendement de l'indice boursier auquel il est associé, jusqu'à concurrence d'un rendement maximal de 9% par terme de trois ans. Vous êtes assuré d'obtenir un rendement minimum de 1,5% par terme de trois ans. Le rendement est payable à l'échéance. Offre valide jusqu'au 3 mars 2014. Pour obtenir des renseignements complets sur le produit, y compris sur la façon dont le rendement est calculé, rendez-vous au www.rbcbanqueroyale.com/produits/cpg/intellimarche-suite.html ou composez le 1 800 769-2511. ©/™ Marque(s) de commerce de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada.

ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

Avant d'en arriver aux barricades



ÉRIC DESROSIERS

Si rien n'est fait pour le corriger, le problème des inégalités de revenu pourrait bien ne pas seulement déranger Wal-Mart.

La décision, cette semaine, du Congrès américain de réduire encore de 8,6 milliards sur 10 ans le budget alloué au programme de bons alimentaires destinés aux plus démunis aux États-Unis y fera une victime inattendue, a rapporté jeudi le *Financial Times*: les grandes chaînes d'épicerie. Un nombre record de 47 millions d'Américains ont actuellement recours à cette forme particulière de filet social. Wal-Mart connaît bien ces gens puisqu'environ un client sur cinq utilise ces bons alimentaires dans ses magasins. La proportion serait un peu plus faible, quoique loin d'être insignifiante, chez ses concurrents Target (17%) et Costco (13%). D'autres compressions de 11 milliards en trois ans, annoncées plus tôt cet automne, ont déjà eu un impact à la baisse sur les ventes, selon Wal-Mart. La situation aurait toutefois pu être pire puisque les élus républicains avaient réclamé des compressions de 40 milliards.

Loin de plaindre les géants du commerce de détail, des organismes de défense des pauvres

en ont profité pour souligner le fait que de plus en plus de bénéficiaires de ces bons alimentaires — originellement destinés aux personnes âgées, handicapées ou sans emploi — occupent pourtant un emploi à temps plein, mais qui ne leur permet pas de gagner assez pour répondre à leurs besoins essentiels. Les employés de Wal-Mart feraient partie du nombre, une recherche réalisée par des membres du Parti démocrate réalisée dans un magasin du Wisconsin ayant établi que ses 300 employés recevaient entre 3000\$ et 5800\$ de transferts sociaux destinés aux plus démunis, dont entre 30\$ et 60\$ par mois en bons alimentaires.

De Ford à Wal-Mart

Ceci n'est pas sans rappeler cet épisode bien connu de l'histoire industrielle américaine quand Henry Ford a décidé, en 1914, de doubler le salaire de ses employés à 5\$ par jour pour leur permettre de gagner assez pour s'acheter, eux aussi, les voitures qu'ils fabriquaient. Vérification faite, il semble que les choses ne se soient pas exactement passées comme cela, et que le célèbre industriel cherchait surtout à réduire le fort taux de roulement des employés de ses usines où les journées étaient longues et pénibles. L'événement a néanmoins été une étape menant à la constitution d'une classe moyenne dont on s'inquiète de plus en plus de l'état de santé aujourd'hui, alors qu'aux États-Unis 95% des gains de revenus depuis la Grande Récession de 2009 sont allés aux 1% les plus riches et que 90% des moins riches ont continué de s'appauvrir, selon le

Fonds monétaire international (FMI).

Un problème mondial

Les États-Unis ne sont évidemment pas les seuls à assister à une montée des inégalités. D'abord, on ne soulignera jamais assez les extraordinaires progrès qui ont été réalisés dans la réduction des inégalités entre les pays grâce, notamment, à l'éveil des économies émergentes, comme la Chine. De 1988 à 2008, rapporte la Banque mondiale, les revenus réels (hors inflation) dans la population mondiale ont même plus augmenté (d'environ 65% jusqu'à 80%) pour les tranches de revenus du milieu (du 20^e au 65^e rang percentile) que pour les plus riches de la planète (+60%), les seuls ayant subi une baisse de revenu se trouvant aux alentours du 80^e rang percentile et correspondant à la classe moyenne dans les pays développés.

Ce rattrapage des pays en développement sur les pays riches s'est toutefois accompagné aussi d'une augmentation des inégalités à l'intérieur de la plupart des pays. Sept personnes sur dix vivent aujourd'hui dans des pays où le fossé entre riches et pauvres s'est accru au cours des 30 dernières années, a dénoncé cette semaine la directrice générale du FMI, Christine Lagarde.

Ce phénomène est attribuable à plusieurs facteurs, dont l'avènement des nouvelles technologies, la mondialisation et l'affaiblissement des politiques de redistribution de la richesse. Ses impacts négatifs sont tout aussi nombreux, tant du point de vue économique, que sur les plans social et politique.

Le calme avant la tempête?

«Les gens me demandent tout le temps comment il se fait qu'il n'y a pas de révolution aux États-Unis ou, du moins, de vague massive de réformes [...] comme durant le «New Deal», écrivait le mois dernier dans son blogue l'ancien secrétaire américain au Travail de Bill Clinton, Robert Reich. La classe moyenne fond, la pauvreté augmente, les riches s'enrichissent et l'argent corrompt notre démocratie. Pourquoi n'y a-t-il pas plus de grabuge?»

L'expert américain y voit trois raisons. La première est que les travailleurs n'osent plus dénoncer leurs conditions en raison de la précarisation des emplois et de l'affaiblissement des syndicats. Deuxièmement, les étudiants, habituellement aux avant-postes de la contestation sociale, sont trop endettés pour se permettre de passer pour des fauteurs de troubles aux yeux de possibles employeurs. Finalement, les gens ont perdu toute confiance dans la capacité et la volonté de leurs gouvernements de changer les choses.

Pas étonnant, dans ce contexte, que le président Barack Obama ait fait de la réduction des inégalités une priorité dans son dernier discours sur l'état de l'Union. Barack Obama et Christine Lagarde ne sont pas les seuls à y voir un enjeu crucial, même le pape François a récemment dénoncé la situation.

«Les réformes sont moins risquées que les révolutions», conclut Robert Reich, mais plus on attend et plus on risque de se retrouver avec la seconde option.»

MARCHÉS BOURSIERS

TORONTO				NEW YORK				PÉTROLE			
S&P TSX				S&P 500				99,88			
13 786,50 ▲ +73,10				1797,02 ▲ +23,59				+2,04 \$US			
▲ +0,5%				▲ +1,3%				+2,1%			
▲				▲				OR			
				NASDAQ				1262,90			
				4125,86 ▲ +68,74				+5,70 \$US			
				▲ +1,7%				+0,5%			
				DOW JONES				DOLLAR CANADIEN			
				15 794,08 ▲ +165,55				90,59			
								+0,26 \$US			
								▲ +0,3%			
								1\$US = 1,1039			
								66,42			
								-0,03 euros			
								1 EURO = 1,5056			

Titre	Symbole	Fermature	Variation (%)	Volume (000)	Titre	Symbole	Fermature	Variation (%)	Volume (000)
-------	---------	-----------	---------------	--------------	-------	---------	-----------	---------------	--------------

LES INSDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

S&P TSX	SPTT13786.50	73.10	0.53	171762	
S&P TX20	TX20	629.43	5.99	0.96	66956
S&P TX60	TX60	790.13	4.04	0.51	78637
S&P TX60 Cap.	TX6C	873.73	4.47	0.51	78637
Cons. de base	TTC	305.87	3.12	1.03	4791
Cons. discrét.	TTC	135.02	0.73	0.54	5805
Énergie	TEN	272.88	-0.89	-0.33	49265
Finance	TFS	225.39	0.44	0.20	16219
Aurifère	TGD	183.62	5.20	2.91	52617
Santé	THC	97.30	1.09	1.13	687
Tech. de l'info	TTK	37.78	-0.03	-0.08	4537
Industrie	TTN	164.70	0.64	0.39	11070
Matériaux	TMT	250.26	5.42	2.21	60945
Immobilier	TRE	236.36	0.80	0.34	3320
Télécoms	TTT	117.13	-0.06	-0.05	4395
Sev. collect.	TTU	213.50	2.19	1.04	5116
Métaux/minerals	TMN	830.88	15.28	1.87	9633

TSX CROISSANCE

TSX Venture	JX	962.10	9.30	0.98	64263
-------------	----	--------	------	------	-------

ENTREPRISES DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE

Alim. Couche-Tard	ATD.B	83.42	1.75	2.14	310
Canadian-Tire	CTC.A	95.17	0.08	0.08	85
Cogeco	CCA	52.25	0.89	1.73	59
Corus	CJR.B	24.75	0.12	0.49	143
Groupe TVA	TVA.B	9.58	-0.28	-2.84	6
Jean Coutu	PJC.A	19.90	0.35	1.79	303
Loblav	L	42.33	0.34	0.81	407
Magna	MG	94.59	1.09	1.17	624
Metro	MRU	62.68	0.69	1.11	216
Quebecor	QBR.B	24.27	0.26	1.08	689
Rona	RON	12.47	0.13	1.05	54
Saputo	SAP	53.06	0.38	0.72	366
Shaw	SJR.B	25.38	0.24	0.95	820
Shoppers Drug Mart	SC	58.37	0.30	0.52	2489
Tim Hortons	TH	56.93	0.01	0.02	389
Transat A.T.	TRZ.B	10.55	0.16	1.54	166
Yellow Media	Y	25.20	0.28	1.12	216

ÉNERGIE

Cameco	CQ	23.43	0.70	3.08	1169
Canadian Natural	CNO	37.85	-0.06	-0.16	2251
Canadian Oil Sands	COS	20.57	-0.02	-0.10	1087
Enbridge	ENB	46.54	0.29	0.63	655
EnCana	ECA	20.31	-0.64	-3.05	1835
Enerplus	ERF	21.47	0.01	0.05	598
Pengrowth Energy	PGF	7.35	0.05	0.68	863
Pétrolière Impériale	IMO	45.89	-0.20	-0.43	594
Suncor Energy	SU	36.26	0.47	1.31	1945
Talisman Energy	TLM	11.68	-0.08	-0.68	1104
TransCanada	TRP	48.56	0.23	0.48	970
Valener	VNR	15.63	0.07	0.45	46

FINANCIÈRES

B. CIBC	CM	87.45	-0.07	-0.08	596
B. de Montréal	BMO	69.30	0.28	0.41	1222
B. Laurentienne	LB	46.03	0.18	0.39	50
B. Nationale	NA	84.82	-0.24	-0.28	756
B. Royale	RY	70.10	0.12	0.17	1312
B. Scotia	BNS	61.70	-0.29	-0.47	1983
B. TD	TD	48.58	-0.05	-0.10	2385
Brookfield Asset	BAM.A	41.37	0.14	0.34	398
Cominar Real	CUF.UN	18.38	-0.04	-0.22	289
Corp. Fin. Power	PWF	34.25	0.25	0.74	333
Fin. Manuvie	MFC	20.22	0.06	0.30	2906
Fin. Sun Life	SFL	37.13	0.26	0.71	801
Great-West Lifeco	GWO	31.35	0.41	1.33	281
Industrielle All.	IAG	44.68	0.46	1.04	190
Power Corporation	POW	30.50	0.40	1.33	577
TMX	X	50.26	0.73	1.47	26

INDUSTRIELLES

Air Canada	AC.B	7.78	0.01	0.13	2501
Bombardier	BBD.B	4.18	-0.02	-0.48	2951
CAE	CAE	13.95	-0.14	-0.99	415
Canadian Pacific	CP	167.72	1.02	0.61	198
Chemin de fer CN	CNR	60.66	0.60	1.00	1357
SNC-Lavalin	SNC	46.97	0.06	0.13	231
Transcontinental	TCLA	13.93	0.13	0.94	174
TransForce	TFI	24.41	-0.62	-2.48	215

ENTREPRISES DE MATÉRIAUX

Agrium	AGU	96.26	0.73	0.76	309
Barrick Gold	ABX	20.88	0.42	2.05	2749
Goldcorp	G	28.24	0.76	2.77	3095
Kinross Gold	K	5.33	0.26	5.13	6995
Mines Agnico-Eagle	AEM	35.67	1.12	3.24	1169
Potash	POT	37.13	0.35	0.95	1812
Teck Resources	TCK.B	27.31	0.43	1.60	1207

SERVICES PUBLICS

Fortis	FTS	30.99	0.34	1.11	658
TransAlta	TA	14.77	0.19	1.30	756

TECHNOLOGIE

BlackBerry	BB	10.86	-0.16	-1.45	2536
CGI	GIB.A	33.27	0.04	0.12	973

TÉLÉCOMMUNICATIONS

BCE	BCE	46.58	0.28	0.60	943
Bell Aliant	BA	25.58	0.30	1.19	852
Rogers	RCL.B	45.35	-0.22	-0.48	1212
Telus	T	37.50	0.00	0.00	693

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

iShares DEX	XBB	30.49	0.05	0.16	48
iShares MSCI	EM	24.09	0.07	0.29	6
iShares MSCI EMU	EZU	40.48	0.53	1.33	3267
iShares S&P 500	XSP	20.60	0.26	1.28	992
iShares S&P/TSX	XIC	21.81	0.09	0.41	83

LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO

FORTIS INC	FTS.IR	32.04	0.29	0.91	12500
KINROSS GOLD CORP	K	5.33	0.26	5.13	6995
BAYTEX ENERGY CORP	BTE	39.72	-1.91	-4.59	6799
DETOUR GOLD CORP	DGC	7.85	0.84	11.98	5356
OSISKO MINING CORP	OSK	6.67	0.10	1.52	4283
iShares S&P TSX 60	XIU	19.91	0.08	0.40	4277
GOLDCORP INC	G	28.24	0.76	2.77	3095
PENN WEST	PWT	8.64	-0.20	-2.26	3022
MANULIFE FINANCIAL	MFC	20.22	0.06	0.30	2906
YAMANA RES INC	YRI	10.11	0.31	3.16	2860

LES GAGNANTS EN %

DETOUR GOLD CORP	DGC	7.85	0.84	11.98	5356
SILVER STANDARD	SSO	10.08	0.91	9.92	724
PRETIUM RESOURCES	PVG	6.77	0.52	8.32	452
ARGONAUT GOLD INC	AR	5.29	0.38	7.74	817
DXH MEDIA LTD	DXH	5.04	0.34	7.23	447
GLUSKIN SHEFF & S&P TSX GLOBAL	HGU	9.17	0.46	5.28	682
MAG SILVER CORP	MAG	7.58	0.38	5.28	319
CONCORDIA HEALTH	CXR	14.10	0.70	5.22	332
KINROSS GOLD CORP	K	5.33	0.26	5.13	6995

LES PERDANTS EN %

HORIZONS BETAPRO	HVU	7.93	-1.10	-12.18	1110
HB NYMEX NG BULL	HNU	15.39	-1.43	-8.50	2262
DOREL INDUSTRIES	DII.B	36.66	-3.00	-7.56	113
NUVISTA ENERGY LTD	NVA	8.48	-0.57	-6.30	984
HORIZONS BETA	HGD	15.31	-0.92	-5.67	600
BAYTEX ENERGY CORP	BTE	39.72	-1.91	-4.59	6799
ENCANA CORP	ECA	20.31	-0.64	-3.05	1835
PACIFIC RUBIALES	PRE	16.02	-0.50	-3.03	1845
CIPHER	DND	7.03	-0.22	-3.03	248
CARDINAL ENERGY	CJ	12.96	-0.36	-2.70	171

LES GAGNANTS EN \$

VALEANT	VRX	152.37	3.72	2.50	315
FRACO-NEVADA CORP	FNV	54.77	2.18	4.15	479
GLUSKIN SHEFF & ALIMENTATION	GS	30.80	2.00	6.94	383
INTACT FINANCIAL	IFC	67.60	1.34	2.02	346
GILDAN ACTIVEWEAR	GIL	57.80	1.16	2.05	522
AGNICO EAGLE MINES	AEM	35.67	1.12	3.24	1169
METHANEX CORP	MX	67.00	1.11	1.68	200
MAGNA INTL INC	MG	94.59	1.09	1.17	624
CANADIAN PACIFIC	CP	167.72	1.02	0.61	198

LES PERDANTS EN \$

DOREL INDUSTRIES	DII.B	36.66	-3.00	-7.56	113
BAYTEX ENERGY CORP	BTE	39.72	-1.91	-4.59	6799
HB NYMEX NG BULL	HNU	15.39	-1.43	-8.50	2262
HORIZONS BETAPRO	HVU	7.93	-1.10	-12.18	1110
HORIZONS BETA	HGD	15.31	-0.92	-5.67	600
VERMILION ENERGY	VET	60.80	-0.77	-1.25	325
MANITOBA TELECOM	MBT	29.68	-0.74	-2.	

ÉCONOMIE

CANADA

La création d'emplois a été supérieure aux prévisions

Janvier ne permet toutefois pas de faire oublier décembre

MARIA BABBAGE
à Ottawa

L'économie canadienne a créé 29 400 emplois en janvier à la suite de son étonnant ralentissement de décembre — un revirement qui a été bien accueilli par le ministre des Finances, Jim Flaherty, lui qui se prépare à livrer son budget la semaine prochaine.

Le taux de chômage a en outre retraité de 0,2 point de pourcentage par rapport au mois de décembre pour s'établir à 7% au premier mois de l'année, tandis que le nombre d'emplois à temps plein a progressé, révèlent les données publiées vendredi par Statistique Canada.

Le ministre Flaherty a estimé que la tendance de l'emploi était bonne. «Cela est rassurant en cette période où nous planifions le budget et nous nous attendons à une croissance modeste mais soutenue de l'emploi au Canada», a-t-il déclaré à Toronto.

Même si le nombre d'emplois créés surpasses les attentes des économistes — qui misaient sur 20 000 nouveaux emplois — certains d'entre eux ont averti que les chiffres mensuels étaient volatils et que la tendance générale du marché de l'emploi restait stagnante. «Même s'il n'est pas flamboyant, le solide revirement d'aujourd'hui représente une belle reprise par rapport aux horreurs du rapport sur l'emploi canadien du mois précédent», a estimé dans un rapport l'économiste en chef de BMO Marchés des capitaux, Doug Porter.

«Fait notable, cependant: le taux de chômage de 7% est précisément inchangé par rapport à il y a trois mois et il y a un an. En d'autres mots, la tendance sous-jacente de la croissance de l'emploi est tout juste suffisante pour suivre la croissance de la population active — ni meilleure, ni pire.»

D'autres ont noté que le rebond ne représentait que les deux tiers des 44 000 emplois perdus en décembre. Capital Economics a estimé que ces chiffres permettaient de croire

que «la mauvaise météo n'est pas le seul facteur de dépression pour les conditions du marché du travail». La firme s'attend à de modestes gains dans l'emploi pour les quelques prochains mois.

L'économiste Peter Buchanan, de la Banque CIBC, a pour sa part fait valoir que même si la création d'emplois avait été meilleure que prévu, les données mensuelles sur l'emploi ne sont pas très révélatrices pour ce qui est du portrait économique plus large. «Ces chiffres sont volatils et nous avons eu un important déclin [en décembre]», a-t-il rappelé, tout en notant qu'il était encourageant de voir des gains dans les emplois à temps plein.

Hausse de l'emploi à temps plein

Quelque 50 500 emplois à temps plein ont été créés en janvier, tandis que le nombre d'emplois à temps partiel a reculé de 21 100. Le nombre de travailleurs autonomes a progressé de 28 300. Le taux d'activité de la population active — soit la proportion de personnes employées ou à la recherche d'un emploi — était de 66,3% en janvier, comparativement à 66,4% en décembre, la population active ayant diminué de 20 900 personnes. En outre, le taux d'emploi, ou la proportion de personnes en âge de travailler qui occupaient un emploi, était de 61,6%, un taux inchangé par rapport au mois précédent.

L'emploi a augmenté de 12 700 au Québec le mois dernier, un gain entièrement attribuable à la création de postes à temps partiel, soit 13 500. Le taux de chômage a cédé 0,2 point de pourcentage pour s'établir à 7,5%. Il a reculé de 0,4 point de pourcentage en Ontario, à 7,5%. Quelque 6 000 emplois ont été créés dans cette province, mais un moins grand nombre de personnes étaient à la recherche d'un emploi, a précisé Statistique Canada.

La Presse canadienne



Pendant que les chiffres sur l'emploi étaient publiés à Washington, des citoyens manifestaient devant la Bourse de New York, réclamant le rétablissement des indemnités pour les chômeurs de longue durée.

JOHN MOORE AGENCE FRANCE-PRESSE

ÉTATS-UNIS

Le taux de chômage diminue, mais la création d'emplois reste faible

VIRGINIE MONTET
à Washington

Les chiffres de l'emploi en janvier aux États-Unis dressent un tableau en demi-teinte du marché du travail avec un rebond décevant des nouvelles embauches même si le taux de chômage a légèrement reculé.

En janvier, le taux de chômage américain a poursuivi son recul baissant de 0,1 point de pourcentage par rapport à décembre pour s'établir à 6,6%. Les créations d'emplois ont rebondi à 113 000 par rapport à un mois de décembre très décevant. Mais elles restent loin des attentes des analystes qui espéraient 175 000 nouvelles embauches et surtout bien en dessous de la moyenne mensuelle de 2013 où l'économie américaine a créé 194 000 emplois chaque mois.

«Ce rapport montre à la fois les progrès enregistrés et les défis auxquels nous sommes confrontés», soulignait la Maison-

Blanche dans un communiqué appelant le Congrès à renouveler l'indemnisation des chômeurs de longue durée.

Les analystes se montraient dans l'ensemble déçus du chiffre des créations d'emplois qui n'était pas explicable cette fois-ci par les difficultés climatiques. «Le nombre de personnes qui n'ont pas pu travailler à cause du temps a été de 262 000, bien en dessous de la moyenne pour un mois de janvier (419 000)», notait Jennifer Lee pour BMO.

En janvier, le secteur privé a lui seul créé 142 000 nouveaux emplois, le deuxième rythme le plus lent en un an et demi, tandis que le gouvernement a connu un de ses pires mois en un an, détruisant 29 000 postes. «Les créations d'emploi ont été un peu meilleures qu'en décembre (75 000) mais loin de ce qu'on a besoin de voir», résumait l'économiste indépendant Joel Naroff.

Malgré cette timide croissance des embauches, le taux de chômage a reculé de 0,1

point de pourcentage à 6,6% — le plus bas niveau depuis octobre 2008 — alors que les analystes s'attendaient à ce qu'il reste stable à 6,7%.

Autre bonne surprise, il ne semblait pas ce mois-ci que la faiblesse de la population active y soit pour quelque chose, reflétant les chômeurs découragés abandonnant la recherche d'un emploi et sortant des statistiques du chômage.

Les analystes notent qu'à 6,6% le taux de chômage se rapproche du seuil de 6,5% utilisé par la Réserve fédérale (Fed) pour lier un éventuel relèvement des taux d'intérêt.

Certains pensent qu'après avoir affirmé que les taux directeurs resteraient proches de zéro «bien après» que le taux de chômage passe sous les 6,5%, la Fed va devoir insister sur ce point. «Un ajustement des déclarations d'orientation monétaire se fait urgent», a déclaré Harm Bandholz, d'UniCredit Economics. Il a rappelé les déclarations d'un responsable de la Fed, Dennis

Lockhart, qui a souligné mercredi qu'«au fur et à mesure qu'on se rapproche du taux de 6,5%, et encore plus si on le dépasse, il est raisonnable de s'attendre à une révision de l'orientation monétaire de la Fed».

En attendant, ce rapport sur l'emploi mitigé ne devrait pas changer le cap de la Fed qui a commencé à réduire ses injections de liquidités, assuraient la plupart des analystes. «Il y a une claire majorité au sein du Comité monétaire (FOMC) pour continuer à réduire le soutien monétaire», c'est-à-dire à diminuer les achats de titres de dette publique destinés à soutenir la reprise, affirmait Harm Bandholz. «La Fed va continuer à lentement retirer son soutien» affirmait aussi Jennifer Lee, de BMO.

Lors de sa prochaine réunion sous la houlette de sa nouvelle présidente Janet Yellen les 18 et 19 mars, le FOMC aura en main les chiffres de l'emploi de février.

Agence France-Presse

CHAMBRE DE COMMERCE
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
BOARD OF TRADE OF METROPOLITAN MONTREAL

18 MARS 2014 de 18 h 30 à 19 h 30
Palais des congrès de Montréal

LEADERS INTERNATIONAUX BELL

Bell

CONFÉRENCE DE L'EX-SÉCRÉTAIRE D'ÉTAT
HILLARY RODHAM CLINTON

HILLARY RODHAM CLINTON

Ex-secrétaire d'État et ex-sénatrice de l'État de New York

La présentation sera suivie d'un entretien entre l'ex-secrétaire d'État Hillary Rodham Clinton et Sophie Brochu, présidente et chef de la direction, Gaz Métro.

Présentée par :



RÉSERVATION : 514 871-4001
www.leadersinternationaux.ca

En partenariat avec :

En collaboration avec :



CRÉATEURS D'AFFAIRES

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

ASSEMBLÉE DE L'UNIVERSITÉ

**APPEL À CANDIDATURES POUR
LE POSTE DE RECTEUR OU RECTRICE
DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE**

Le poste de recteur ou rectrice de l'Université de Genève deviendra vacant le 15 juillet 2015. Conformément à la Loi sur l'université et au Statut, l'Assemblée de l'Université procède à un appel à candidatures.

LA FONCTION

Le recteur ou la rectrice dirige l'Université et la représente auprès des instances cantonales et fédérales ainsi qu'au niveau international. Il ou elle est secondé-e par une équipe de 3 à 5 vice-recteurs ou vice-rectrices qu'il ou elle désigne. Il ou elle est nommé-e par le Conseil d'Etat sur proposition de l'Assemblée. Son mandat est de quatre ans, renouvelable.

LE PROFIL

Le candidat ou la candidate doit avoir une excellente réputation scientifique, être titulaire d'un doctorat ou d'un titre jugé équivalent et avoir une connaissance approfondie du contexte universitaire suisse et international. Animé-e par la volonté de défendre la liberté académique et l'autonomie de l'Université, conscient-e des défis auxquels celle-ci est confrontée, il ou elle devra avoir une vision claire des enjeux propres à l'enseignement, à la recherche et à la place de l'institution dans la cité. Des compétences avérées dans la direction ou la gestion d'une entité académique, scientifique ou publique sont nécessaires. La maîtrise de l'anglais et de l'allemand est souhaitée.

CANDIDATURES

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur dossier de candidature (lettre de motivation et *curriculum vitae*) par pli recommandé avant le 31 mars 2014 au :

Professeur Dominique Belin, président de l'Assemblée, Université de Genève, 24 rue du Général-Dufour, CH 1211 Genève 4

L'Assemblée choisira à huis clos, avant le 30 juin 2014, les candidats et candidates qu'elle entend auditionner. Seules ces candidatures seront rendues publiques. Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter le président de l'Assemblée (courriel électronique : dominique.belin@unige.ch).

L'Université encourage les candidatures féminines.

www.unige.ch

www.unige.ch/assemblee



Milieu de vie privilégié au cœur de la ville de Québec,
l'Université Laval est une grande université complète reconnue
pour sa culture de l'excellence en enseignement et en recherche.

Doyenne ou doyen

**FACULTÉ D'AMÉNAGEMENT, D'ARCHITECTURE,
D'ART ET DE DESIGN**

CLÔTURE DU CONCOURS : 26 février 2014
ENTRÉE EN FONCTION : 1^{er} juillet 2014
INFORMATION : faaad.ulaval.ca

Doyenne ou doyen

FACULTÉ DE MÉDECINE

CLÔTURE DU CONCOURS : 26 février 2014
ENTRÉE EN FONCTION : 1^{er} juillet 2014
INFORMATION : fmed.ulaval.ca

Doyenne ou doyen

FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES

CLÔTURE DU CONCOURS : 26 février 2014
ENTRÉE EN FONCTION : 1^{er} juillet 2014
INFORMATION : fss.ulaval.ca

Valorisant la diversité, l'Université Laval invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées. La priorité sera toutefois accordée aux personnes ayant le statut de citoyen canadien ou de résident permanent.



Carrières
& professions

1 2 3

SERVICES

1

PRIX

LE DEVOIR

Libre de penser

✉ mcote@ledevoir.com

☎ 514.985.3313



DIRECTION GÉNÉRALE
Une belle expérience à vivre

La Commission scolaire Pierre-Neveu, dont le centre administratif est situé à Mont-Laurier dans les Hautes-Laurentides, est à la recherche de candidats pour combler le poste à la direction générale dont le mandat débute vers le 1^{er} juillet 2014. Elle dessert une clientèle de plus de 3 600 élèves au secteur des jeunes, 600 élèves (ETC) en formation professionnelle et 275 élèves (ETC) en formation générale des adultes. Elle peut compter sur plus de 800 employés répartis dans 23 établissements sur un territoire comptant 17 municipalités. Elle dispose d'un budget de plus de 67 M\$.

Les candidats doivent détenir un grade universitaire de 2^e ou de 1^{er} cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires de trois (3) ans ou occuper un emploi de hors cadre ou de cadre, à l'exception de celui de gérant, dans une commission scolaire et accumuler dix années d'expérience pertinente, dont au moins cinq (5) dans un emploi de cadre.

Nous recherchons une personne dynamique et rassembleuse, capable de travailler étroitement avec tous les intervenants de l'organisation et de la communauté. La persévérance et la réussite scolaires sont au cœur de nos actions et les résultats obtenus à cet égard sont excellents. Si vous êtes à la recherche d'un défi qui permet la proximité avec un milieu enrichissant, au cœur d'une région qui a beaucoup à offrir en terme de

qualité de vie, de plein air et de joie de vivre, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre de motivation **au plus tard le jeudi 20 février 2014, à midi**, à M. Pierre Charbonneau, président

525, rue de la Madone
Mont-Laurier (Québec) J9L 1S4
charbonneau.pierre.com@cspn.qc.ca

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter notre site web.

La Commission scolaire applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Nous remercions toutes les personnes ayant manifesté leur intérêt pour ce poste, mais veuillez noter que seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Commission scolaire
Pierre-Neveu www.cspn.qc.ca

**UNE AUTRE FAÇON
DE SE DÉPASSER.**

L'Université du Québec à Rimouski (UQAR) accueille près de 7 300 étudiantes et étudiants répartis principalement dans ses campus de Rimouski et de Lévis et elle désire combler les postes suivants :

**17 POSTES DE PROFESSEURE OU DE
PROFESSEUR RÉGULIERS**

Au campus de Rimouski

Unité départementale des sciences de l'éducation
- en psychopédagogie de la formation pratique en enseignement professionnel
- en didactique des mathématiques

Département de mathématiques, d'informatique et de génie
- en génie mécanique
- en informatique

Département des lettres et humanités
- en histoire

Département de biologie, chimie et géographie
- en physiologie cellulaire
- en chimie-physique – chimie de l'environnement et chimie verte
- en géomorphologie et dynamique des versants

Département des sciences infirmières
- en éthique des soins infirmiers et en soins palliatifs

Département de psychosociologie et travail social
- en psychosociologie

Au campus de Lévis

Unité départementale des sciences de la gestion
- en marketing
- en sciences comptables
- en systèmes d'information

Unité départementale des sciences de l'éducation
- en formation pratique
- en fondements de l'éducation

Département des sciences infirmières
- en maladies chroniques ou vieillissement/soins aux personnes âgées

Département de psychosociologie et travail social
- en travail social, spécialisé dans un des axes du programme (théorique, méthodologique ou pratique)

**3 PROFESSEURES OU PROFESSEURS
SUBSTITUTS**

Au campus de Rimouski

Unité départementale des sciences de l'éducation
- en administration scolaire, contrat d'un an du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2015

Département des sciences infirmières
- en sciences infirmières, contrat d'un an du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2015, affectation à Rivière-du-Loup

Au campus de Lévis

Département de psychosociologie et travail social
- en travail social, spécialisé dans la formation pratique, contrat d'un an du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2015

UQAR
www.uqar.ca/rh/emplois



ÉCONOMIE

VOS FINANCES

X, Y et boomers: même rêve, mais pas la même réalité



GÉRARD BÉRUBÉ

Les générations X, Y et boomers partagent les mêmes rêves, mais elles ne font pas face à la même réalité. Surtout, leur optimisme pourrait être exagéré. Petit survol de l'institut Info-retraite BMO.

L'achat d'une maison. Dans l'ensemble, 68% des gens des générations X et Y ont confiance en leur capacité d'acheter une maison. Dans les faits, une maison de taille moyenne au Canada coûte aujourd'hui près de huit fois le salaire annuel moyen avant impôt gagné dans le cadre d'un emploi à temps plein, comparativement à cinq fois en 1997.

Le financement des études des enfants. Sept Canadiens sur dix des générations X et Y qui prévoient d'avoir des enfants disent avoir bon espoir de pouvoir leur payer des études postsecondaires. Or «la réalité est que plusieurs d'entre eux auront de la difficulté à atteindre cet objectif, puisque les jeunes Canadiens d'aujourd'hui ont tendance à avoir des enfants à un âge plus avancé que dans le cas des générations précédentes». Ainsi, nombre d'entre eux deviendront des «parents re-

traités», c'est-à-dire des retraités ayant des revenus limités, mais avec des enfants suffisamment jeunes pour poursuivre des études postsecondaires. L'institut Info-retraite BMO revient aussi sur les coûts grandissants des études postsecondaires. «On estime qu'il en coûtera jusqu'à 140000\$ pour envoyer à l'université un enfant né en 2013.»

La retraite. Près des deux tiers des répondants des générations X et Y font preuve d'optimisme quant à leur capacité d'économiser suffisamment pour vivre confortablement une fois à la retraite. Dans les faits, plusieurs d'entre eux n'ont pas encore commencé à épargner en vue de la retraite. «Qui plus est, de moins en moins d'emplois sont assortis d'un régime de retraite d'employeur, et les Canadiens vivent aujourd'hui plus longtemps que jamais.» Il est généralement estimé que, lorsqu'il y a présence d'épargne-retraite, celle-ci s'épuise après 11 ans contre une longévité moyenne à la retraite de 19 ans.

De plus, les données de Statistique Canada indiquent qu'un couple de personnes âgées moyen avait dépensé 54100\$ en 2009. En tenant compte des rendements historiques et en supposant un taux de retrait de 4%, «l'épargne de retraite devrait totaliser environ 25 fois le montant des retraits annuels», avait déjà souligné la BMO. Ce qui nous amène à une épargne-retraite nécessaire de plus de 1,3 million pour ce couple, ou de 658000\$ sur

une base individuelle.

Un autre sondage, réalisé l'an dernier pour TD Canada Trust auprès de répondants québécois, faisait ressortir les comportements et les attitudes propres à chacune des générations.

La génération Y (1982-1999)

56% des membres de la génération Y ont toujours le sentiment de trop dépenser (contre 50% des membres de la génération X et 42% des boomers). S'ajoutent l'incertitude économique et les défis inhérents au marché de l'emploi, davantage ressentis ici. La TD rappelait que, «de nos jours, les jeunes sont aux prises avec des défis financiers dont n'avaient pas à se soucier les générations précédentes, comme travailler pour rembourser des prêts étudiants élevés tout en gérant leurs dépenses avec de bas salaires.»

La génération X (1965-1981)

La génération X est celle qui se trouve aux prises avec le plus grand nombre de priorités concurrentes, les principales étant d'épargner pour la retraite (46%), de rembourser le prêt hypothécaire (41%), de rembourser le solde des cartes de crédit (38%), de rembourser des prêts (37%) et d'économiser pour les études des enfants (33%). «En conséquence, bon nombre de membres de la génération X prévoient de travailler bien au-delà de l'âge type de la retraite», retient la TD.

La génération des boomers (1946-1964)

Si 91% des boomers ont le sentiment de bien gérer leur argent, un sur deux se demande constamment s'il en a assez. «Génération de l'après-guerre, non seulement les boomers ont subi l'influence de parents qui ont traversé la Grande Crise, mais un grand nombre d'entre eux ont profité d'une économie florissante ainsi que d'une grande stabilité d'emploi durant leur carrière, de sorte que l'épargne à court et à long terme est pour eux une perspective tout à fait sensée.»

Et entre les boomers et les Y, les raisons suivantes étaient évoquées pour expliquer la différence de comportement face à leur capacité d'épargne:

- des salaires trop bas pour couvrir les frais de subsistance (45% des personnes de la génération Y comparativement à 34% des baby-boomers);
- le paiement des droits de scolarité (34% des personnes de la génération Y comparativement à 15% des baby-boomers);
- la tentation de vivre au-dessus de ses moyens (36% des personnes de la génération Y comparativement à 19% des baby-boomers);
- les dettes associées aux cartes de crédit, aux prêts et aux lignes de crédit (32% des personnes de la génération Y comparativement à 22% des baby-boomers).

LIVRAISON DU COURRIER

La stratégie de Postes Canada n'inquiète pas Domtar

JULIEN ARSENAULT

La décision de Postes Canada de mettre fin à la livraison du courrier à domicile dans les grands centres urbains du pays ne devrait pas avoir trop d'impacts négatifs pour les producteurs de papier non couché, estime Domtar.

Son président et chef de la direction, John Williams, a expliqué, vendredi, que cette décision de la société d'État ne devrait pas inciter les annonceurs à abandonner les feuillets publicitaires qui se retrouvent actuellement dans le courrier.

Il a cependant reconnu que l'initiative de Postes Canada visant à économiser annuellement jusqu'à 500 millions pourrait se traduire par une «légère» baisse de la demande du papier non couché utilisé pour réaliser ces feuillets publicitaires. «Je continue de croire [que ce secteur] a un avenir intéressant devant lui», a expliqué M. Williams, en conférence téléphonique, en marge du dévoilement des résultats du quatrième trimestre de Domtar. «Je dois rencontrer des dirigeants de Postes Canada au cours des prochaines

semaines alors je devrais être en mesure d'en dire plus.»

La société de la Couronne a l'intention d'installer des boîtes communes dans les différents quartiers urbains, ce qui obligera les habitants de ces quartiers à se déplacer pour récupérer leur courrier. Cette décision de Postes Canada touche près du tiers des domiciles canadiens.

À l'instar d'autres compagnies forestières, Domtar est confrontée à une réduction de la demande alors que de plus en plus de personnes utilisent divers moyens technologiques qui remplacent le papier. Au cours des dernières années, la forestière a réorienté sa stratégie dans le secteur des soins personnels en procédant à l'acquisition de fabricants et distributeurs de produits d'incontinence pour enfants et adultes.

Domtar estime que ses acquisitions en Amérique du Nord ainsi qu'en Europe devraient lui permettre d'atteindre un résultat avant intérêts, impôts et amortissements qui pourrait varier entre 300 et 500 millions \$US d'ici 2017.

La forestière québécoise devrait par ailleurs ajouter plu-

sieurs machines dans ses installations qui se trouvent en Suède ainsi qu'aux États-Unis, selon M. Williams, afin d'augmenter la production.

Questionné par les analystes, ce dernier n'a pas fermé la porte à d'autres acquisitions dans le secteur des soins personnels. «Nous croyons qu'il y a encore des possibilités pour des fusions. Si nous désirons être présents partout dans le monde, nous devons rester à l'affût des occasions qui pourraient se présenter.»

Hausse de 42%

Les revenus du secteur des soins personnels de l'entreprise ont progressé de 42% l'an dernier pour ainsi représenter 10,5% de la totalité des revenus de Domtar, comparativement à 7,2% en 2012.

Quant à ses résultats du quatrième trimestre, Domtar a affiché un bénéfice net de 65 millions \$US, ou 2\$US l'action, au quatrième trimestre, comparativement à 19 millions, ou 54 ¢US par action, un an plus tôt. Sur une base ajustée, le bénéfice de la forestière a été de 68 millions, ou 2,09\$US l'action. Ses ventes se sont améliorées à 1,36 milliard, contre

1,33 milliard l'an dernier.

Une progression de près de 55% a été réalisée dans le secteur des soins personnels au cours du trimestre, avec des revenus de 172 millions, par rapport à 111 millions à la même période l'an dernier. «Ce secteur a franchi une étape au cours du dernier trimestre, a observé M. Williams. Les soins personnels vont créer de la valeur pour nos actionnaires.»

En novembre dernier, Domtar avait effectué une percée en Europe en mettant la main sur le fabricant et distributeur espagnol de produits d'incontinence pour adultes Laboratoire Indas.

Le trimestre a été plus difficile pour Domtar dans le secteur des pâtes et papiers, où les revenus ont fléchi de 2,1% pour s'établir à 1,19 milliard, comparativement à 1,21 milliard au trimestre correspondant de l'année précédente.

Pour l'exercice 2013, le bénéfice net s'est élevé à 91 millions (2,72\$US par action), comparativement à un bénéfice net de 172 millions (4,76\$US par action) pour l'exercice 2012.

La Presse canadienne

CONTRAT AVEC BOEING

Héroux-Devtek ne dit pas où se fera le travail

JULIEN ARSENAULT

Héroux-Devtek regroupera dans une seule usine les activités découlant de son contrat avec Boeing pour les trains d'atterrissage des 777 et 777X, mais l'entreprise québécoise refuse de dévoiler l'endroit où se fera le travail.

Le président et chef de la direction du fabricant de produits aéronautiques, Gilles Labbé, a même laissé entendre qu'Héroux-Devtek pourrait retourner au Mexique, après avoir quitté ce pays en 2012 à la suite de la vente de sa division aérostructure. «Nous terminons notre usine là-bas et ensuite nous allons prendre une décision», a-t-il indiqué, vendredi, en marge du dévoilement des résultats du troisième trimestre de l'entreprise, qui possède également des installations à Longueuil et aux États-Unis.

«Nous sommes encore en train de discuter avec les représentants de différents gouvernements, s'est contenté d'ajouter M. Labbé. La décision sera prise au cours des prochains mois.»

En vertu du contrat, Héroux-Devtek sera l'unique fournisseur des trains d'atterrissage des 777 et 777X de Boeing en plus d'être responsable de la fabrication de pièces de rechange vendues par l'avionneur américain. Les premières livraisons devraient avoir lieu en 2017. Ce contrat, selon certains analystes, pourrait générer annuellement jusqu'à 80 millions de revenus

supplémentaires par année pour Héroux-Devtek.

M. Labbé a cependant laissé entendre qu'il n'était pas question que cette charge de travail soit réalisée chez la britannique APH, acquise plus tôt cette semaine par Héroux-Devtek au coût de 128 millions.

Recul du bénéfice

Quant aux résultats du troisième trimestre, terminé le 31 décembre, le bénéfice net de l'entreprise québécoise a fléchi de 18% pour s'établir à 2,6 million, ou 8 ¢ l'action. Au trimestre correspondant de 2013, Héroux-Devtek avait affiché un bénéfice net de 3,2 millions, ou 10 ¢ l'action. Les revenus de l'entreprise établie à Longueuil ont également fléchi pour passer de 61,7 millions à 61,4 millions au troisième trimestre de 2014.

Les ventes du secteur de l'aéronautique ont progressé de 3,2%, à 28,5 millions, notamment grâce à l'obtention d'un nouveau mandat auprès de Boeing pour le programme du 777, ce qui a contrebalancé une baisse du volume des ventes sur le marché des jets régionaux. Un recul de 3,4% a été observé dans le secteur militaire, où les ventes ont été de 33 millions au troisième trimestre. Cette situation s'explique par un ralentissement des activités de réparation et d'entretien et d'une diminution de la demande pour les pièces de rechange.

La Presse canadienne

RÉVOLUTION

SUIVE DE LA PAGE C 1

reconnaissant pleinement le diplôme de quelque 640 infirmières françaises exerçant déjà au Québec et dont le statut pourra ainsi passer de celui d'infirmières techniciennes à celui d'infirmières cliniciennes. Cette reconnaissance leur vaudra un meilleur salaire (14200\$ de plus par année) ainsi que la possibilité d'accéder à plus de postes et de responsabilités. Environ 260 autres infirmières françaises devraient aussi voir leurs dossiers réévalués dans la foulée.

Le Québec n'est plus en quête pressante d'infirmières comme il l'a déjà été, a expliqué Jean-François Lisée, mais il est toujours heureux d'accueillir des professionnels compétents, surtout lorsqu'ils parlent français.

Outre les 640 infirmières, les ARM ont profité jusqu'à présent au Québec à près de 100 médecins, à 70 avocats, à 57 travailleurs sociaux, à 35 ingénieurs, à 23 pharmaciens et à 22 dentistes, en plus de quelques travailleurs de métiers et des fonctions pour un total de près de 1100 travailleurs français. Le portrait précis sur le nombre et le type de travailleurs québécois ayant bénéficié des mêmes privilèges en France n'a pas encore

été établi, a-t-on indiqué au ministère de M. Lisée, mais on parlerait d'environ 250 à 300 personnes.

Certaines professions ne sont toujours pas parvenues à conclure des ARM, ont regretté les deux ministres, dont les vétérinaires et les psychologues.

Projet d'entente avec l'Europe et le Maghreb

Bien décidé à bâtir sur ce premier succès, le Québec compte y donner des suites avec d'autres pays, à commencer par les pays de l'Union européenne, avec laquelle le Canada vient de conclure une entente de principe dans le cadre des négociations de l'Accord économique et commercial global (AECG). Cet accord, dont certains détails restent encore à négocier et dont le texte n'a toujours pas été rendu public, est censé contenir un chapitre s'inspirant directement de l'accord-cadre franco-québécois. La conclusion d'ARM y sera toutefois beaucoup plus compliquée qu'entre la France et le Québec, a observé Jean-François Lisée, ne serait-ce que parce qu'il faudra passer par les mécanismes complexes de la gouvernance d'une Europe à 28 pays membres.

«Il est certain qu'on ne va pas se lancer dans une tentative aussi large qu'avec la France, a-t-il déclaré. On va voir s'il y a des professions où il y a un besoin très grand au Québec, où il vaudrait la peine de s'engager dans ce processus-là.»

Le Québec «envisage très sérieusement» aussi le projet de négocier le même genre d'entente avec des pays du Ma-

ghreb, a fait savoir le ministre québécois. Cet autre projet, dont Québec a déjà commencé à parler à des ordres professionnels, n'est toutefois pas assez avancé pour l'instant pour en dire plus sur le moment de ces négociations, leur forme ou même leurs participants, a-t-on indiqué.

Le Devoir

Cours par correspondance en ligne sur

COMMENT BÂTIR SON PORTEFEUILLE EN 2014

Avec l'aide constante du prof



Claude Chiasson, Chroniqueur financier, analyste financier et investisseur privé

"Une source d'information de qualité et 100 % objective"

Comprend :

- Stratégie de placement 2014 diffusée sur Internet
- Un guide d'apprentissage
- Un manuel de 279 pages sur tout ce qu'il faut savoir pour bien investir
- Un abonnement d'un an à la classe Internet Pro-Placement

Vous apprendrez à :

- Connaître les secteurs les plus prometteurs de notre économie
- Identifier les bons placements et à les accumuler au bon prix
- Encaisser des revenus de placement réguliers et croissants
- À battre votre prochain ennemi : l'inflation

NE VOUS LAISSEZ PAS APPAUVRIR PAR LES FAIBLES TAUX D'INTÉRÊT : APPRENEZ À TIRER DES REVENUS RÉGULIERS ÉLEVÉS DE VOTRE ÉPARGNE

Prix : 244 \$ (plus taxes)

Pour vous inscrire, allez au www.proplacement.qc.ca, appuyez sur Devenir membre, puis sur Inscrivez-vous dès aujourd'hui et, enfin, complétez le formulaire tel qu'indiqué. Branchement Internet requis

LE DEVOIR

Placement

Vous avez des droits nous pouvons vous aider

Yves Ménard
Avocats inc.

514.861.0469

menardavocats.com

ÉCONOMIE

VOS PLACEMENTS

Retirer sa rente à 60 ou à 65 ans?



CLAUDE
CHIASSON

J'aimerais vous poser une question qui vous a sans doute déjà été posée à plusieurs reprises, mais puisque tous se la posent tôt ou tard, je crois que vous seriez justifié d'y revenir périodiquement.

Devrais-je retirer ma rente du Québec à 60 ou à 65 ans?

J'aurai bientôt 60 ans et le montant mensuel de ma rente du Québec serait alors de 419\$, tandis que si j'attends à 65 ans il s'établirait à 658\$. En commençant à recevoir la rente à 65 ans, je serai en déficit des 25 140\$ que j'aurais touchés de 60 à 65 ans, si j'avais décidé d'en faire la demande dès la date de mon admissibilité au versement. En tenant compte des versements de 658\$ obtenus à partir de 65 ans, il me faudra les retirer pendant presque neuf ans avant de commencer à profiter de ce retrait plus tardif. Ne vaudrait-il pas mieux retirer la rente au plus tôt et faire fructifier cet avoir au mieux, contribuant ainsi à ma tranquillité d'esprit? Dans ce cas, serait-il plus profitable de placer cet argent dans un REER ou de rembourser l'hypothèque sur ma maison?

Je me demande par ailleurs si ma situation me permet de me passer du montant maximum de la rente quand j'avancerai en âge, puisque mes avoirs ne sont pas de nature à m'assurer la retraite dorée que l'on croit promise à tous les baby-boomers. J'ai un emploi qui m'assure une rémunération annuelle de 60 000\$ (et des cotisations au RREGOP sur 70 000\$), mais à 65 ans, âge auquel je prévois prendre ma retraite de cet emploi, j'aurai cotisé au RREGOP pendant seulement 12 ans. Je suis propriétaire d'une maison dont la valeur est de 230 000\$ et pour laquelle il me reste à rembourser 80 000\$ en prêt hypothécaire. Mes placements se limitent à 27 000\$ dans un REER en fonds communs. Lorsque je prendrai ma retraite de mon em-

ploi actuel, je prévois continuer à travailler à mon compte plusieurs années, bien qu'à un rythme beaucoup moins soutenu qu'aujourd'hui.

Un lecteur

Effectivement, votre avoir n'est pas suffisant pour prétendre à une retraite aisée. Certes, vous participez au riche régime de retraite de votre employeur, le RREGOP. Ce dernier vous permet d'acquiescer bon an mal an une rente annuelle équivalant à 2% de la moyenne de votre salaire des cinq dernières années. Le hic: vous n'aurez à 65 ans, soit au moment de prendre votre retraite, que 12 années de service accumulées. La rente reçue à ce moment-là ne correspondra qu'à 24% de votre salaire annuel moyen des dernières années. On parle donc d'une rente de près de 17 000\$ (je suppose ici que le calcul de votre participation étant basé sur un montant de 70 000\$ au lieu de votre salaire actuel de 60 000\$) vous permet en quelque sorte de racheter des années durant lesquelles vous n'avez pas participé au RREGOP. À cela s'ajouteront les rentes de base gouvernementales que sont la rente du Québec et la pension de la sécurité pour la vieillesse du gouvernement fédéral. Grosso modo, vos rentes vous rapporteront bon an, mal an, à partir de 65 ans, 32 000\$ (en tenant compte d'un taux d'inflation annuel de 1,5% entre 60 et 65 ans). Actuellement, pour prétendre à une retraite aisée, il faut être en mesure de réaliser des revenus annuels à la retraite de près de 57 000\$ (je présume ici que vous êtes une personne seule). Un tel revenu vous permettrait de vivre à 2,5 fois votre seuil de pauvreté. Or, comme vous pouvez le constater, la somme de vos rentes prévues sera bien inférieure aux revenus annuels requis de 57 000\$ pour vivre à 2,5 fois votre seuil de pauvreté la retraite durant.

Il faut tenir compte de cette situation afin de déterminer si vous devriez encaisser votre rente du Québec dès maintenant, à 60 ans, ou attendre à 65 ans. Évidemment, la rente reçue à 65 ans sera plus élevée que celle accordée à partir de 60 ans; 658\$ par mois pour la première contre 419\$ par mois pour la seconde. Essentiellement, répondre à votre question revient à faire un pari sur le mo-

ment de votre mort. En effet, il s'agit ici de savoir dans combien de temps vous récupérerez le montant total de la rente sacrifiée entre 60 et 65 ans avec le montant supplémentaire de 2868\$ par année que vous procurera la rente à 65 ans. Le montant total de la rente sacrifiée entre 60 et 65 ans variera selon le rendement composé annuel que vous aurez obtenu en investissant. Selon un rendement hypothétique se situant entre 1% et 6% l'an avant impôt, vous aurez récupéré la valeur totale de la rente sacrifiée entre 60 et 65 ans dans neuf ou dix ans environ. Si vous attendez à 65 ans pour commencer à retirer votre rente du Québec, il vous faudra attendre à 74 ou 75 ans avant d'avoir totalement récupéré le montant des rentes non perçues entre 60 et 65 ans. Si vous mourez avant 74 ou 75 ans, il aurait été préférable pour vous d'encaisser votre rente à partir de 60 ans. Si vous vivez au-delà de 75 ans, vous aurez été gagnant d'attendre à 65 ans pour ce faire.

Les tables de mortalité peuvent vous aider à faire votre choix. Si vous atteignez 60 ans en bonne santé, votre espérance de vie devrait être d'environ 83 ans. Donc, dans un tel cas, les probabilités favorisent l'encaissement de la rente à partir de 65 ans plutôt que de 60 ans.

Par ailleurs, vu que vos revenus totaux attendus à la retraite seront passablement inférieurs à ceux requis pour prétendre vivre à 2,5 fois votre seuil de pauvreté, attendre à 65 ans pour percevoir la rente plus élevée vous aidera à joindre les deux bouts.

Pour terminer, il serait important d'appuyer plus fort sur l'accélérateur de l'épargne afin de rembourser la presque totalité du solde de votre prêt hypothécaire grevant votre maison. Votre résidence principale libre de toute dette vous procurera une économie de loyer équivalant à 9000\$ par année. Il s'agit d'une économie de loyer annuel après impôt. Avant impôt, l'économie se chiffre à près de 12 000\$. Cette économie portera votre revenu annuel brut à 44 000\$ (vos rentes prévues de 32 000\$ plus 12 000\$).

cchiasson@proplacement.qc.ca
Classe Internet: www.proplacement.qc.ca

Apple a racheté pour 14 milliards \$US d'actions depuis deux semaines

New York — Apple a procédé au rachat de 14 milliards \$US de ses actions en deux semaines, depuis le dévoilement des résultats financiers de son premier trimestre et de ses prévisions pour les trois mois suivants, qui ont déçu les investisseurs. Tard jeudi, le *Wall Street Journal* a rapporté les propos du chef de la direction d'Apple, Tim Cook, selon qui l'entreprise a été étonnée de voir ses actions chuter de 8% à la suite de l'annonce de ses résultats et prévisions. Le dirigeant a affirmé au journal qu'il souhaitait être «dynamique» et «opportuniste». Le géant californien des appareils électroniques et des ordinateurs était soumis aux pressions de l'investisseur militant Carl Icahn, qui lui demandait d'accroître ses rachats d'actions. M. Cook a affirmé au *Wall Street Journal* que l'entreprise avait racheté pour plus de 40 milliards \$US de ses actions lors des 12 derniers mois.



Tim Cook

Associated Press

Valener améliore son bénéfice au premier trimestre

Valener a affiché vendredi un bénéfice net de 15,8 millions, soit 42 ¢ par action, pour le premier trimestre, par rapport à celui de 14,3 millions, ou 38 ¢ par action, réalisé un an plus tôt. Valener a l'intention de verser, pour son exercice 2014, un dividende de 1\$, à raison de tranches de 25 ¢ par trimestre. Du côté de Gaz Métro le bénéfice net, excluant les éléments non récurrents, s'est établi à 75,8 millions, contre un bénéfice de 67,8 millions pour la même période un an plus tôt, ce qui représente une hausse de 11,8%.

La Presse canadienne

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
CAUSE NO: 500-17-08240-131
COUR SUPÉRIEURE
(Chambre civile)
SEAN MURPHY, EN SA QUALITÉ DE FONDEUR DE POUVOIR ET DE REPRÉSENTANT AU QUÉBEC ET AU CANADA POUR LES SOUSCRIPTIONS DU LLOYD'S
Demandeur
MICHEL BLAIS ET AL.
Défendeurs

ASSIGNATION
ORDRE est donné à O' BON VENT DU SUD INC. ET NATHALIE CHAVIN-COLIN de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame E., Montréal, Québec, dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR;

A défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis des l'expiration de ce délai. Soyez avisé que la présente REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTITUTION, AVIS DU DÉFENDEUR, DEMANDE DE TRANSFERT RELATIVE À UNE PETITE CRÉANCE, REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTITUTION AMENDÉE ET NOUVEAU AVIS DE PRÉSENTATION sera présentée pour décision devant le tribunal le 12 mars 2014, à 9h, en salle 216, au palais de justice de Montréal.

Des copies des procédures décrites ci-dessus ont été laissées au greffe de cette cour à l'intention de O' BON VENT DU SUD INC. ET NATHALIE CHAVIN-COLIN.

Montréal, le 6 février 2014

LILY BERNIER
GREFFIER ADJOINT

AVIS À TOUTS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Langevin Syndic de faillite inc.

Loi sur la faillite et l'insolvabilité
Avis de la première assemblée des créanciers
Dans l'affaire de la faillite de:
LE GROUPE CUBE INC.

Avis est par les présentes donné que la faillite de Le Groupe Cube inc. ayant fait affaires au 1056, rue Principale, Saint-Dominique, Québec J0H 1L0, est survenue le 30 janvier 2014, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18 février 2014, à 11h, au bureau du syndic, 2500, boul. Casavant Ouest, bureau 102, Saint-Hyacinthe (QC). Fait à Saint-Hyacinthe, le 4 février 2014.

Langevin Syndic de faillite inc.
Syndic de la faillite de Le Groupe Cube inc.
Louis Langevin, CPA, CA, CIRP Responsable de l'actif
2500, boulevard Casavant Ouest, bureau 102, Saint-Hyacinthe, (Québec) J2S 7R8 T 450 250-0500 F 450 250-0501

Avis public

Villier
Saint-Michel
Prix-Extension
Montréal

Assemblée publique

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES :

1° Le conseil d'arrondissement a adopté le 4 février 2014, les premiers projets de résolutions ci-après :

PP14-14002 : « Accorder, par résolution, la demande d'autorisation pour l'occupation du 2e étage du bâtiment situé au 7930 à 7970, boulevard Saint-Michel à des fins résidentielles, en vertu du Règlement sur des fins résidentielles, en vertu du Règlement sur des fins résidentielles. Toute autre disposition réglementaire non compatible avec la présente autorisation s'applique. Ce projet déroge à la disposition de l'article 119 du Règlement de zonage de l'arrondissement (01-283) et vise la zone 0468 qui se situe au Sud de la rue Jarry, à l'Est des 10^e et 9^e Avenue, au Nord de la rue Villayer et à l'Ouest de l'avenue Shelley.

PP14-14003 : « Accorder, par résolution, les demandes d'autorisations pour l'implantation d'un équipement mécanique sur le toit à une distance correspondant à moins de 2 fois sa hauteur par rapport au mur de façade et à permettre l'installation de panneaux tympans comme revêtement extérieur pour le bâtiment situé au 8635, rue Lajeunesse, en vertu du Règlement sur des fins résidentielles, en vertu du Règlement sur des fins résidentielles, en vertu du Règlement sur des fins résidentielles.

PP14-14004 : « Accorder, par résolution, la demande de modification de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (résolution CA12 140062) visant la construction de trois bâtiments de trois étages, abritant un total de 24 logements, situés au 7498, 19e Avenue. » L'objet étant d'accorder, à certaines conditions, la demande d'autorisation de construction sur les lots 5129839, 5129840, 5129841 et 5129842 afin de construire un projet de trois nouveaux bâtiments de trois étages et de 11 mètres de hauteur, abritant un total de 24 logements, dont l'alignement de construction est situé entre 0,5 mètre et 3,5 mètres, dont le bâtiment situé au Sud a une implantation de type jumelé, un usage H.6 et une aire de stationnement extérieur de 8 unités. Les cases ont une dimension de 2,5 mètres de large par 5 mètres de long et un décalage sur leur périmètre variant de 0 à 0,9 mètre. Toute autre disposition réglementaire non compatible avec la présente autorisation s'applique. Ce projet déroge aux dispositions des articles 46, 52, 119, 565, 573, 582 et 587 du Règlement de zonage de l'arrondissement (01-283) et vise la zone 0544 délimitée au Nord par l'arrière des propriétés adjacentes à la rue Villayer, au Sud par la rue Everett, à l'Est par la 19^e Avenue et à l'Ouest par la 17^e Avenue et l'avenue Léonard-De Vinci.

2° Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), ces projets de résolutions feront l'objet d'une assemblée de consultation publique le 18 février 2014 à compter de 18 h au 405, avenue Ogilvy, 2^e étage, à Montréal.

3° Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil qu'il désigne, expliquera les projets de résolutions ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes qui désireront s'exprimer sur le sujet.

4° Ces projets de résolutions contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

5° Les projets de résolutions sont disponibles pour consultation au bureau d'arrondissement, situé au 405, avenue Ogilvy, bureau 100, aux heures régulières de bureau.

Le 8 février 2014

La secrétaire d'arrondissement,
M^{me} Danielle Lamarre Trignac, avocate

QTMG
HUISSIERS DE JUSTICE

COUR DU QUÉBEC
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 700-22-030388-135
COMMISSION DES
NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse

ÉRIC GRENIER
Partie défenderesse

ASSIGNATION 139 C.P.C.

Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de Terrebonne, une requête introductive d'instance. Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de St-Jérôme, situé au 25 de Martigny Ouest, St-Jérôme. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de 30 jours de la publication de la présente ordonnance. À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis des l'expiration de ce délai.

Soyez aussi avisé que la requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal, le 11 mars 2014 à 9h30 en la salle B1.01 du palais de justice de St-Jérôme.

À St-Jérôme, le 5 février 2014

MARILYSE LEDUC
Greffier adjoint, C.Q.

DÉBITRICE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Avis est par les présentes donné que la faillite de Enzyme Communication Marketing Inc., est survenue le 30 janvier 2014, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19 février 2014, à 14 h 00, au bureau du surintendant des faillites, 1155, rue Metcalfe, bureau 1071, Montréal, Québec.

Daté le 8 février 2014, à Montréal.

PRECAUTIONHOUSE/COOPERS INC., SYNDIC
Éric St-Amour,
CPA, CA, CIRP
Responsable de l'actif

pwc
1250, boul.
René Lévesque Ouest
Bureau 2800
Montréal QC H3B 2G4
Tél.: (514) 205-5000
Télex.: (514) 205-5694

Avis public

Mo-Ro Inc.
531, des Phivoines
Laval, QC H7X 1A1
Tél.: (514) 362-8930

A titre d'agent de renseignements personnels, nous recueillons et détenons des données personnelles ou financières sur des individus. Nous communiquons à nos clients des rapports de crédit sur le caractère, la réputation et la solvabilité de ces individus. Après identification, vous pourrez consulter votre dossier et, le cas échéant, le faire corriger. Veuillez vous adresser à Ronald Thibault, par écrit ou par téléphone.

Montréal, le 8 février 2014

COUR SUPÉRIEURE
Chambre commerciale
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

ENZYME COMMUNICATION MARKETING INC., personne morale légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 100-261, rue Saint-Jacques Ouest, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec, H2Y 1M6.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Avis de demande

de changement de nom d'une personne majeure

Prenez avis que Dave Chartron-Pépin dont l'adresse du domicile est le 4375 Chambord, Montréal, H2J 3M5, Québec présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Dave Chartron.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
COUR DU QUÉBEC (PROCÉDURE ALLEGÉE) CAUSE: 700-22-029037-131. LES IMMEUBLES DU CARREFOUR RICHELIEU LITEE Partie demanderesse PREMIER SALONS LITEE Partie défenderesse AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE. PRENEZ

AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution les biens de PREMIER SALONS LITEE seront vendus par huissier le 19 FÉVRIER 2014 À 10 HEURES A.M. au 401, BOUL. LABELLE, ROSEMÈRE, QC, CANADA, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en 1 CAISSE ENREGISTREUSE IBM 1 ORDINATEUR OPTIPLEX CLAVIER DELL ET ÉCRAN PLAT DELL 1 IMPRIMANTE-PHOTO-COPIEUR SAMSUNG, CHAISES DE COIFFURE, CHAISES DE LAVABO, CHAISES AVEC SÉCHOIRS, PLUSIEURS LOTS DE PRODUITS DE COIFFURE DE MARQUES DIFFÉRENTES COMME SHAMPOINGS, TEINTURES, CONDITIONNEURS, ETC. PRODUITS DE MANUCURE, 1 APPAREIL POUR ÉPILATION À LA CIRE CHAUDE ET AUTRES BIENS. Conditions: argent comptant ou chèque visé. Saint-Jérôme, ce 06 février 2014. MARTINA PETER, Huissier de justice Permis # 728 Filion Desjardins - Huissiers de justice s.e.n.c.r.l. 110 de Martigny Ouest Saint-Jérôme, QC CA J7Y 2G1 Tél.: (450) 436-8282 Fax: (450) 436-6534.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

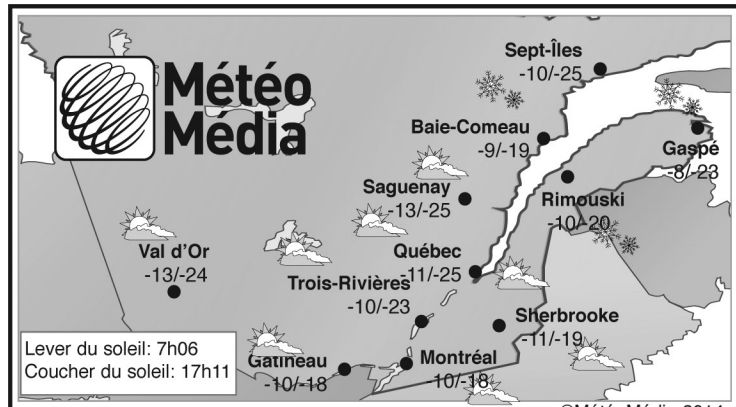
Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.

Le 8 février 2014, à Montréal.



Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Var -18/-25	Var -16/-24	Londres	Plu 10/8	Sol 9/6
Moncton	Sol -8/-17	Sol -8/-18	Los Angeles	Sol 16/12	Sol 17/12
Saint-Jean	Sol -7/-17	Var -8/-17	Mexico	Sol 23/8	Sol 22/8
Toronto	Var -9/-15	Nei -7/-16	New York	Nua -1/7	Nei 1/4
Vancouver	Sol 1/4	Sol 2/0	Paris	Plu 10/7	Ave 9/5
Winnipeg	Var -18/-28	Sol -21/-28	Tokyo	Plu 5/3	Ave 8/4

Montréal	Aujourd'hui	Ce soir	Demain	Lundi	Mardi
-10	-18	-9/-18	-9/-20	-13/-22	Générallement ensoleillé
Ciel variable.	Ciel variable.	Plutôt nuageux.	Plutôt nuageux.		

Québec	Aujourd'hui	Ce soir	Demain	Lundi	Mardi
-11	-25	-10/-21	-10/-23	-14/-25	Passages nuageux
Ciel variable.	Passages nuageux.	Passages nuageux.	Ciel variable.	Passages nuageux	

Gatineau	Aujourd'hui	Ce soir	Demain	Lundi	Mardi
-10	-18	-9/-18	-10/-23	-13/-23	Passages nuageux
Ciel variable.	Ciel variable.	Plutôt nuageux.	Plutôt nuageux.	Passages nuageux	

Soyez au courant du temps qu'il fera dans 14 jours.

Consultez la tendance 14 jours.

Météo Média

LE MONDE



AGENCE FRANCE-PRESSE

Le siège de la présidence à Sarajevo a été incendié.

Les Bosniaques en ont ras-le-bol de la pauvreté

RUSMIR SMAJILHODZIC
à Tuzla

Des manifestations contre la pauvreté ont tourné à l'émeute vendredi en Bosnie-Herzégovine: la présidence a été incendiée à Sarajevo, de même que les sièges des administrations locales à Sarajevo, Tuzla et Mostar.

Des échauffourées entre manifestants et policiers ont fait environ 150 blessés, dont 80 à Sarajevo et 50 à Zenic, pour la plupart soignés pour des contusions. Il y a eu plus d'une dizaine de blessés à Tuzla, dont deux, un manifestant et un policier sérieusement atteints, ont été hospitalisés.

Ces manifestations, qui avaient lieu pour la troisième journée d'affilée, sont d'une ampleur sans précédent dans cette ex-république yougoslave qui, il y a trente ans pour jour, accueillait les Jeux olympiques d'hiver. Elles illustrent l'exaspération de la population face à une classe politique engeulée dans des querelles politiciennes et incapable de redresser une économie sinistrée depuis la fin de la guerre inter-communautaire de 1992-1995.

À Sarajevo, un millier de protestataires « ont cassé les fenêtres et ont mis le feu aux guérites des gardiens et aux locaux » de l'immeuble abritant l'administration régionale, a rapporté la télévision officielle locale.

De plus, des manifestants en colère contre la situation économique ont mis le feu au siège de la présidence de Bosnie-Herzégovine, a indiqué l'agence de presse officielle Fena. Les flammes s'étendaient jusqu'au deuxième étage du bâtiment de la présidence, qui jouxte celui de l'administration régionale incendié peu auparavant par les protestataires.

À Tuzla, une centaine de jeunes encagoulés portant des insignes de l'équipe locale de football ont pénétré dans l'immeuble du gouvernement local, où ils ont saccagé le mobilier et jeté des téléviseurs par les fenêtres, sous les yeux de plus de 5000 manifestants qui applaudissaient. Des flammes et une épaisse fumée s'échappaient du premier étage de cette tour de dix étages.

Les policiers, au nombre de plusieurs centaines, ne sont pas intervenus et se sont repliés à

une centaine de mètres pour protéger un immeuble abritant les services d'urgences de la ville de Tuzla. Dans la soirée, les pompiers tentaient d'éteindre des incendies déclenchés par les manifestants dans deux immeubles dépendant de la municipalité.

Un des leaders des manifestants de Tuzla, Aladin Siranovic, a déclaré que la foule réclamait la démission du gouvernement. « Ils nous veulent depuis 25 ans et ruinent notre avenir. Nous voulons qu'ils s'en aillent », a-t-il lancé.

À Zenica, des échauffourées entre environ 3000 manifestants et les forces de l'ordre ont fait 50 blessés dont cinq policiers. À Mostar, dans le sud, le siège de la municipalité a également été incendié par des manifestants en colère.

« Le printemps bosnien ! », titrait le quotidien *Oslobodjenje*. Rongée par une corruption endémique, la Bosnie-Herzégovine, petit pays balkanique de 3,8 millions d'habitants, est l'un des plus pauvres d'Europe.

Agence France-Presse

La crise en Ukraine brouille les Occidentaux

Kiev — La crise ukrainienne a brouillé vendredi les Occidentaux, Angela Merkel jugeant « inacceptable » les propos d'une diplomate américaine, tandis que la journée s'est achevée sur la tentative manquée d'un Ukrainien de détourner un avion turc vers Sochi.

La rencontre attendue entre les présidents russe et ukrainien, qui devait avoir lieu en marge de l'ouverture des JO de Sochi, n'a fait l'objet d'aucune communication de source russe ou ukrainienne en fin de journée. « Nous n'avons pas cette information », s'est borné à indiquer le service de presse du Kremlin.

M. Ianoukovitch, qui a rencontré dans la journée à Sochi le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, et d'autres hauts responsables étrangers, a assisté à la réception officielle ayant précédé l'ouverture des Jeux et les télévisions l'ont montré à la tribune, saluant l'arrivée des athlètes de son pays, la Corée du Sud.

A peu près au même moment, un passager de nationalité ukrainienne a tenté de détourner sur Sochi un avion de ligne turc reliant Kharkov en Ukraine à Istanbul, cherchant à pénétrer dans la cabine de pilotage. L'appareil n'a pas dévié de son chemin et l'homme a été arrêté par la police turque à l'atterrissage.

L'entretien de M. Ianoukovitch avec son homologue russe devait se dérouler sur fond d'un scandale diplomatique, après la diffusion sur l'Internet de l'enregistrement d'une conversation de la secrétaire d'Etat adjointe américaine Victoria Nuland, qui disait à son interlocuteur, à propos de la politique européenne en Ukraine, que l'UE devait « aller se faire foutre ».

La chancelière allemande Angela Merkel a estimé que ces insultes proférées par M^{me} Nuland étaient « absolument inacceptables », selon une porte-parole. Dans la crise ukrainienne, la Russie s'oppose à l'Union européenne et aux États-Unis, qu'elle accuse d'encourager la contestation.

La publication sur YouTube d'une bande-son avec les propos de M^{me} Nuland a été aussitôt relayée sur le compte Twitter de Dmitri Loskoutov, un proche collaborateur du vice-premier ministre russe Dmitri Rogozine, ancien ambassadeur de la Russie auprès de l'OTAN.

Cela a poussé Washington à accuser presque ouvertement la Russie d'être à l'origine du scandale. M^{me} Nuland s'est refusée vendredi à tout commentaire, évoquant « une conversation diplomatique privée ».

Agence France-Presse

La CPI compte se saisir de la situation en Centrafrique

La Haye — Le procureur de la Cour pénale internationale (CPI) a annoncé vendredi l'ouverture d'un « examen préliminaire », préalable à une enquête, sur des crimes « graves » commis en Centrafrique, en proie depuis des mois à la violence et aux tueries intercommunautaires.

« Mon bureau a pris connaissance de nombreux rapports faisant état d'actes d'une extrême brutalité commis par divers groupes et de la commission de crimes graves susceptibles de relever de la compétence de la CPI », a déclaré la Gambienne Fatou Bensouda, citée dans un communiqué.

« La situation tragique que connaît la population civile en RCA [République centrafricaine] depuis septembre 2012

n'a cessé de se détériorer », rappelle le procureur, qui évoque des allégations de « centaines » de cas de meurtre, viol, pillage, torture et déplacements forcés, ainsi que l'utilisation d'enfants dans les hostilités.

La situation en Centrafrique s'est détériorée après le renversement du président François Bozizé en mars 2013 par la Séléka, une coalition de plusieurs factions rebelles qui avaient pris les armes fin 2012.

La rébellion Séléka, essentiellement des musulmans originaires du nord de la Centrafrique, du Tchad et du Soudan, avait ensuite multiplié pendant des mois les exactions contre la population très majoritairement chrétienne.

Le pays a sombré depuis

dans une spirale infernale de violences interconfessionnelles, avec l'apparition de milices chrétiennes paysannes décidées à se venger de la Séléka comme des civils musulmans, alimentant un cycle de représailles sans fin.

Les anciens éléments de la Séléka sont aujourd'hui cantonnés ou en fuite, depuis la démission forcée de leur chef Michel Djotodia de la présidence centrafricaine le 10 janvier.

Le premier ministre centrafricain de transition André Nzapayé a par ailleurs demandé vendredi à ce que soient « traqués » et « entraînés devant la justice » les soldats centrafricains auteurs d'un lynchage en public mercredi à Bangui.

Agence France-Presse

L'infante d'Espagne est attendue par le juge

Palma de Majorque — Assise sur un fauteuil de velours rouge, face au portrait de son père, le roi d'Espagne Juan Carlos, l'infante Cristina doit répondre samedi au juge des Baléares qui l'a inculpée de fraude fiscale, dans une cohue de journalistes, du jamais-vu selon les habitués du tribunal, le juge d'instruction José Castro est arrivé dans la matinée sur son fidèle scooter. Dans son bureau, le magistrat a ensuite tranché sur les derniers recours présentés avant l'audition, confirmant notamment que celle-ci ne serait enregistrée qu'en version sonore et non pas en images.

Au deuxième étage du tribunal, la salle d'audition était prête à recevoir Cristina, âgée de 48 ans. Mise en examen début janvier pour fraude fiscale et blanchiment d'argent, la prin-

cesse prendra place samedi sur le même fauteuil en bois tapissé de velours rouge qu'avait utilisé en février 2012 son époux, Iñaki Urdangarin, inculpé dans la même affaire.

Flanqué notamment du procureur anti-corruption et des avocats des différents parties, le juge Castro cherchera à savoir si Cristina a coopéré avec les activités délictueuses dont est soupçonné son mari. Ancien médaillé olympique de handball reconverti dans les affaires, Iñaki Urdangarin a été inculpé fin 2011 par le même magistrat, soupçonné d'avoir, avec son ancien associé, détourné 6,1 millions d'euros d'argent public.

Agence France-Presse

SYRIE

Une brèche humanitaire dans le siège de Homs

New York — Quatre-vingt trois civils ont été évacués vendredi de la vieille ville de Homs, dans le centre de la Syrie, à l'occasion d'une « pause humanitaire de trois jours conclue entre les parties au conflit », a indiqué l'ONU.

« Les gens qui ont pu partir sont des femmes, des enfants et des personnes âgées », a expliqué le porte-parole adjoint de l'ONU, Farhan Haq, ajoutant que l'opération était toujours en cours.

Les évacués ont été « transportés vers des endroits de leur choix, escortés par l'ONU et le Croissant rouge syrien ».

Le porte-parole n'était pas en mesure de préciser quand l'aide humanitaire pourrait entrer dans Homs assiégée. « Il y a toujours des discussions » à ce propos, a-t-il dit.

Les civils évacués font partie des quelque 3000 personnes bloquées depuis juin 2012 dans les quartiers de la vieille ville tenus par les rebelles et assiégés par les troupes du régime de Bachar al-Assad.

Le porte-parole de l'ONU a souligné que l'accord qui a permis l'évacuation avait été conclu entre le régime et l'opposition armée et non par l'ONU. Celle-ci fournit, avec le Croissant rouge syrien, la logistique nécessaire « pour faciliter les départs de civils et l'entrée de nourriture et d'autres fournitures » dans Homs. « L'accord a été conclu entre les parties », a-t-il insisté.

Il a ajouté ne pas être en mesure de confirmer que l'évacuation concernait uniquement les femmes, enfants et vieillards et non les hommes plus jeunes, renvoyant aux deux camps qui ont conclu l'accord. Selon le gouverneur de Homs, Talal Barazi, les femmes, les enfants de moins de 15 ans et les hommes de plus de 55 ans sont autorisés à partir.

« Dans l'ensemble, l'opération s'est déroulée [vendredi] sans problème mais des tirs sporadiques ont été entendus au cours de la journée », a noté Farhan Haq. « Nous allons essayer d'évacuer davantage de civils et d'acheminer davantage d'aide dans les jours à venir ».

La patronne des opérations humanitaires de l'ONU Valerie Amos estime « que l'opération est une percée, un pas important », a indiqué Farhan Haq. Mais elle déplore que « de nombreux civils, blessés ou malades, soient toujours bloqués dans la vieille ville de Homs ».

M^{me} Amos « continue de demander l'évacuation volontaire et en toute sécurité de tous les civils et un libre accès pour les humanitaires qui aident les personnes victimes de semblables situations dans toute la Syrie ».

Agence France-Presse

Des manifestants pro-gais sont arrêtés dans deux villes russes

Saint-Petersbourg — La police russe a arrêté, vendredi, plusieurs défenseurs des droits des homosexuels qui manifestaient à Saint-Petersbourg et à Moscou, au moment où les Jeux d'hiver s'ouvriraient à Sochi. A Moscou, la police a arrêté dix manifestants qui avaient déployé des drapeaux arc-en-ciel sur la place Rouge et qui tentaient de chanter l'hymne national russe. A Saint-Petersbourg, quatre manifestants ont été arrêtés après avoir déroulé une bannière citant le passage de la Charte olympique qui interdit toute forme de discrimination. Rappelons que la loi russe interdisant la « propagande » homosexuelle auprès des personnes d'âge mineur a suscité des critiques internationales et des appels au boycottage des Jeux.

Associated Press

Un détournement d'avion échoue

Ankara — Les forces de sécurité turques ont arrêté, vendredi, un passager d'un avion en provenance de l'Ukraine soupçonné d'avoir prétendu à tort qu'il y avait une bombe à bord afin de détourner l'appareil vers Sochi, en Russie, où les Jeux olympiques se sont amorcés sous haute surveillance. Selon le réseau de télévision NTV, un chasseur F-16 a été envoyé immédiatement après que le pilote de l'avion parti de Kharkiv eut signalé la tentative de détournement et a escorté l'appareil jusqu'à sa destination initiale, Istanbul. Les autorités sont entrées dans l'avion et ont maîtrisé le suspect alors que les 109 autres passagers étaient évacués. L'homme a été légèrement blessé durant son arrestation. Il n'avait pas d'explosifs sur lui.

Associated Press

Musique et torture peuvent-elles faire bon ménage ?

Le groupe de musique rock métal canadien Skinny Puppy a réclamé au ministère américain de la Défense 666 000 dollars de droits de diffusion de leur musique, à des fins de torture, à Guantanamo, selon les médias. Plusieurs groupes de musique comme Rage Against the Machine ou Metallica ont dénoncé avant les Skinny Puppy l'utilisation de leur musique, diffusée pendant des heures, et à un volume poussé à fond, dans les cellules des prisonniers de Guantanamo dans l'enclave américaine à Cuba. Skinny Puppy demande des dédommagements pour avoir « illégalement téléchargé et utilisé notre musique pour torturer des gens », avait expliqué il y a quelques jours l'un des membres fondateurs du groupe, Kevin Ogilvie, dans une vidéo du Huffington Post.

Agence France-Presse

SOTCHI 2014



Érik Guay entamera son parcours olympique dimanche avec l'épreuve de descente.

LUCA BRUNO ASSOCIATED PRESS

SKI ALPIN

Entre déception et optimisme

Érik Guay et Marie-Michèle Gagnon évaluent différemment leur deuxième descente d'entraînement

MARC TOUGAS
à Kranaia Poliana

Pendant qu'Érik Guay connaissait une journée décevante avec une 15^e place en descente d'entraînement, Marie-Michèle Gagnon a enregistré une 22^e place jugée encourageante.

C'est été là le paradoxe de la journée de vendredi au centre alpin Rosa Khoutor, alors qu'avaient lieu les deuxièmes descentes d'entraînement de la semaine, tenues à quelques heures de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Sotchi.

Septième la veille, Guay a été plus lent cette fois, alors qu'il s'est retrouvé à 1,75 seconde du skieur le plus rapide de la journée, l'Autrichien Matthias Mayer. Il faut dire toutefois que le skieur de Mont-Tremblant a essayé de nouveaux skis, et l'affaire s'est vite avérée concluante — par la négative.

«Ce sont des skis qui ont été spécialement fabriqués pour des conditions glacées et bosselées, mais dès le départ, je n'avais pas de bonnes sensations, a décrit Guay. Mais c'est comme ça parfois, c'est pour ça qu'on essaie, c'est pour ça qu'on a des manches d'entraînement.»

Gagnon a quant à elle connu une journée plus positive. Après avoir été ralentie la veille par une erreur en fin de parcours, croyant à une chute de la skieuse précédente, l'athlète de Lac-Etchemin a réalisé un chrono de 1 min 44,61, à 1,91s de la Suisse Fabienne Suter. C'était

un écart jugé fort satisfaisant pour la spécialiste des épreuves techniques, qui souhaite s'imposer dans les courses de vitesse.

«C'est vraiment bon pour moi, a souligné Gagnon. Ces dernières années, j'étais toujours à quelque chose comme quatre secondes derrière. Puis, à Altenmarkt cette saison, je me suis retrouvée à 2,7 secondes, ce qui était super bon pour moi. Je commençais donc à devenir plus confiante en descente et là, c'est super d'avoir 1,9 seconde [d'écart]. Surtout que j'ai commis des erreurs que je peux facilement corriger.»

Gagnon prend part aux descentes d'entraînement cette semaine parce qu'elle disputera le super-combiné de lundi. Il s'agira de la première épreuve alpine des JO chez les femmes. La Québécoise disputera trois des quatre autres épreuves féminines, soit le super-G (samedi 15 février), le slalom géant (mardi 18) et le slalom (vendredi 21).

Descente dimanche

Guay disputera la première de ses deux épreuves des Jeux dimanche, à l'occasion de la descente. Le super-G suivra une semaine plus tard. Il s'est dit confiant de pouvoir retrouver ses repères dès la descente d'entraînement de samedi.

«Je ne suis pas inquiet, je vais embarquer sur mes anciens skis et je suis sûr que ça va marcher, que je vais être dans le coup, a-t-il dit. Et comme j'avais bien fait dans la section du bas la veille

— j'ai remporté les deux intervalles —, je me suis relevé aujourd'hui pour conserver de l'énergie.»

Le Québécois de 32 ans devra combler l'écart qui le sépare de Mayer, qui a réussi un temps de 2 min 06,51, vendredi, une journée après avoir réalisé le troisième chrono de la première descente d'entraînement. Le Suisse Carlo Janka a affiché le deuxième temps, à 0,27 seconde, tandis que le Norvégien Aksel Lund Svindal, huitième la veille, a pris le troisième rang, à 0,55 seconde.

Chez les autres Canadiens, Manuel Osborne-Paradis (20^e), Benjamin Thomsen (36^e) et Jan Hudec (38^e) se sont retrouvés à plus de deux secondes du meneur pour une deuxième journée de suite.

Chez les femmes, Suter a été la plus rapide en vertu d'un temps de 1 min 42,70, soit 0,11 seconde devant Tina Weirather, du Liechtenstein, et 0,23 seconde devant l'Autrichienne Anna Fenninger. Cette dernière a réussi le meilleur temps de la première séance, trois rangs devant Weirather.

La Canadienne Larisa Yurkiw n'a pas complété le parcours, ayant raté une porte en tentant de retrouver son équilibre après avoir frôlé la neige de la hanche dans un virage. Elle avait la cheville endolorie à son arrivée en bas de piste, mais on considère qu'il ne s'agit de rien de grave.

La Presse canadienne

SKI ACROBATIQUE

Les Dufour-Lapointe, des adversaires de taille

Rosa Khoutor — L'Américaine Hannah Kearney devra se défaire des trois sœurs Dufour-Lapointe pour conserver samedi à Rosa Khoutor son titre de championne olympique de ski de bosses.

C'est peu de dire que Kearney, bientôt 28 ans, a dominé sa discipline depuis son titre glané à Vancouver : 21 victoires en Coupe du monde, dont 16 d'affilée entre janvier 2011 et février 2012, trois globes de cristal et un titre de championne du monde. Mais elle a trouvé des adversaires à sa taille en la personne des inséparables sœurs québécoises.

Justine, la benjamine du clan Dufour-Lapointe (19 ans), la talonne au classement de la Coupe du monde cette saison. La n^o 3 mondiale, Chloé, cadette du gang (22 ans) et 5^e des JO de 2010, a remporté la dernière épreuve de Coupe du monde avant les Jeux et s'est qualifiée 2^e derrière Kearney pour la finale olympique. Maxime, l'aînée qui voudra fêter ses 25 ans (dimanche) avec une médaille autour du cou, est l'actuelle n^o 5 mondiale.

Kearney est d'autant plus seule face à l'armada canadienne, à laquelle s'ajoute Au-

drey Robichaud, qu'elle a perdu la n^o 2 américaine et actuelle n^o 4 mondiale, Heidi Kloser, qui s'est rompu le ligament croisé antérieur d'un genou et fracturé un fémur jeudi en qualifications.

«J'ai déjà prouvé à tout le monde que je pouvais bien skier aux Jeux olympiques», déclare Kearney, victorieuse sur cette piste l'an dernier en Coupe du monde. «J'ai besoin d'être la fille à battre.»

Du côté des «3SDL», c'est le silence radio depuis jeudi, même sur leur compte Twitter commun. Secrètement, elles s'imaginent sûrement à trois sur ce podium olympique, ce qui serait du jamais vu.

À Rosa Khoutor, les compteurs des qualifications sont remis à zéro pour la finale. Il faudra passer par trois manches (un passage par manche), à 20 concurrentes, à 12 puis à 6, pour espérer décrocher une médaille.

La Québécoise Audrey Robichaud, L'Américaine Eliza Outtrim, la Kazakhe Yulia Galysheva, voire la jeune Française Perrine Laffont, 15 ans seulement, pourraient venir jouer les trouble-fêtes.

Agence France-Presse



Maxime, Justine et Chloé Dufour-Lapointe

ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR



L'avocat d'affaires allemand Thomas Bach en est à ses premiers Jeux à titre de président du Comité international olympique.

JUNG YEON-JE ASSOCIATED PRESS

Le nouveau président du CIO n'a pas la langue dans sa poche

STÉPHANIE PERTUISET
à Sotchi

Rappel des droits des homosexuels aux autorités russes d'un côté, flèches décochées aux dirigeants étrangers qui boudent Sotchi de l'autre, Thomas Bach a réussi à redonner de la voix au Comité international olympique pour les premiers Jeux sous sa présidence.

L'avocat d'affaires allemand, qui a succédé en septembre au Belge Jacques Rogge, n'a pas mis longtemps pour rompre avec le style diplomatique de son prédécesseur.

A quelques heures de la cérémonie d'ouverture vendredi, le patron du CIO a reproché implicitement aux dirigeants de certains pays de chercher à se servir des Jeux pour «faire des déclarations politiques sur le dos des sportifs à travers le fait de venir ou non».

Comme il l'avait fait quelques jours plus tôt, quand il avait pointé combien ces dirigeants savaient pertinemment ce qu'ils faisaient «en ciblant les Jeux pour faire un geste ostentatoire qui présument ne coûte rien mais donne lieu aux uns internationales».

Le CIO se garde bien d'inviter les grands de ce monde aux Jeux olympiques. Ce sont eux qui ont pris l'habitude de s'inviter aux Jeux, depuis que ceux-ci se sont imposés comme le grand rendez-vous sportif planétaire. Plusieurs chefs d'État

occidentaux, à commencer par le président américain Barack Obama, ont fait savoir qu'il n'était pas question de se rendre en Russie durant la quinzaine olympique. Même le président allemand Joachim Gauck a fait valoir que ce n'était pas dans la tradition de son pays, dont est pourtant issu le nouveau patron du CIO. «C'est à chaque dirigeant politique de décider par lui-même comment il veut soutenir les sportifs de son pays», a fait valoir Bach.

Si pour lui, les Jeux olympiques ne doivent pas servir de tribune politique, ils peuvent cependant «envoyer le message au monde et aux dirigeants qu'une société pacifique et sans discrimination peut fonctionner». Y compris la Russie de Vladimir Poutine, avec sa loi interdisant la «propagande» homosexuelle devant mineurs.

Thomas Bach, qui n'a cessé de répéter ces dernières semaines avoir eu l'assurance du président russe que tout le monde serait le bienvenu aux Jeux, a réussi un bon coup en invitant le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon à l'assemblée générale du CIO à Sotchi. Ce dernier a profité de cette tribune pour appeler tout le monde à «élever [sa] voix contre les attaques visant les lesbiennes, les gais, les bisexuels, les transgenres ou les intersexes» et à «s'opposer aux arrestations, emprisonnements et restrictions discriminatoires».

Agence France-Presse

CIO: nouvelle défaite pour Richard Pound

Sotchi — Le Turc Ugur Erdenner a défait le Canadien Richard Pound pour une place au sein de la commission exécutive du Comité international olympique. Erdenner, président de la Fédération internationale de tir à l'arc et du comité olympique turc, l'a emporté par 51 voix contre 42. Pound, membre du CIO depuis 1978 et ancien président de l'Agence mondiale antidopage, a servi comme vice-président dans les années 1980 et 1990. Il a tenté de revenir au sein de la puissante commission en septembre dernier, mais s'est incliné face à l'Américaine Anita De-Frantz.

Associated Press

80% des billets ont trouvé preneur

Sotchi — Les organisateurs des Jeux olympiques de Sotchi affirment que 80% des billets pour les épreuves sportives ont été vendus. Les spectateurs russes, à qui sont alloués 70% du total des billets, doivent faire de longues files d'attente pour les obtenir. Une résidente d'Adler, Oksana Yeguryan, dit avoir patienté pendant quatre heures pour obtenir son billet pour la cérémonie d'ouverture qui lui a coûté 20 000 roubles (578\$).

Associated Press

Hockey: Johansson remplacera Sedin

Sotchi — Marcus Johansson portera les couleurs de l'équipe suédoise de hockey aux Jeux olympiques, en remplacement du joueur de centre Henrik Sedin, blessé. Johansson, qui peut jouer à l'aile gauche et au centre, totalise sept buts et 29 passes en 58 matchs cette saison avec les Capitals de Washington. Il en sera à sa première participation aux Jeux olympiques. Sedin, âgé de 33 ans, est incommodé par une blessure aux côtes depuis presque un mois.

La Presse canadienne

LES SPORTS

Le Canadien métamorphosé

L'équipe entamera la pause olympique au cinquième rang de l'association Est, ou mieux

ALEXANDRE GEOFFRION-MCINNIS

Le Canadien de Montréal s'est littéralement métamorphosé au cours des deux dernières semaines, passant d'une équipe terne qui traversait une série de quatre défaites à une autre qui a engrangé des points à cinq de ses six derniers matchs.

En surfant sur cette série de succès, il s'est assuré d'entamer la pause olympique dans le pire des cas au cinquième rang de l'association Est. Et dans l'éventualité d'une victoire contre les Hurricanes en Caroline et d'une défaite du Lightning de Tampa Bay contre les Red Wings de Detroit, samedi, il pourrait même se hisser au troisième échelon dans l'Est de la Ligue nationale de hockey. Une perspective encourageante pour l'entraîneur-chef du Canadien Michel Therrien.

« Nous traversons toujours des hauts et des bas au cours d'une saison. Il faut comprendre pourquoi parfois ça va plus ou moins bien, a expliqué Therrien. Surtout, il ne faut pas que tu paniques. Il faut rester calme. Tu essaies de t'ajuster. Je pense que c'est ce que nos joueurs ont fait aussi, donc depuis ce temps-là je crois qu'on joue du bon hockey, du hockey inspiré. On réussit à amasser des points qui sont vraiment importants, surtout à ce temps-ci de l'année. »

Carey Price, qui représentera le Canada en compagnie de P.K. Subban à Sochi, a toutefois tenu à rappeler qu'il restait encore un match de saison régulière à disputer avant la pause.

« Cette séquence est de toute évidence importante, a confié Price, qui s'est distingué avec deux jeux blancs à ses cinq derniers départs. Ça ne doit toutefois pas altérer notre préparation, car on doit seulement se concentrer sur le prochain match. Et il ne faut surtout pas pêcher par excès de confiance. »

« Je crois que la chose la plus importante pour nous consiste à engranger des points de classement, a ajouté Ryan White. Nous sommes conscients que nous sommes impliqués dans une course aux séries éliminatoires et que chaque

match compte en ce moment. Chaque match est un gros match, et nous nous attardons uniquement au prochain. »

Et ce qui est encore plus encourageant, c'est que le Canadien est aussi parvenu à retrouver son efficacité en avantage numérique — il a marqué deux buts en autant d'opportunités aux cours des deux derniers matchs, après avoir été limité à seulement deux filets à ses 20 opportunités précédentes.

Indiscipline

Tout n'est cependant pas rose pour Therrien, qui a souligné lors de son point de presse à l'issue de la victoire de 5-2 au Centre Bell contre les Canucks de Vancouver, que ses joueurs s'étaient montrés indisciplinés par moments pendant la rencontre. D'ailleurs, le but d'Alexander Edler en fin de rencontre était le premier but concédé en infériorité numérique par le Canadien en 31 opportunités — soit depuis le 24 janvier.

« Les punitions ont changé le momentum, a-t-il souligné. Nous avons écopé de trop de punitions. Il va falloir s'attarder à ça. Il va falloir passer beaucoup de temps là-dessus, même si nous étions beaucoup mieux dernièrement. »

D'autre part, l'arrivée lundi de Dale Weise, après un échange avec les Canucks, et le retour de Ryan White dans la formation ont changé la dynamique chez le Canadien. Le quatrième trio remodelé, qui était jusqu'ici complété par Michaël Bournival, s'est illustré au cours des deux derniers matchs en générant de nombreuses chances de marquer.

« J'aime la façon que ces gars-là jouent, ce qui nous permet d'obtenir un bel équilibre au niveau du temps d'utilisation de nos attaquants, a admis Therrien. Ils sont très vite sur le porteur du disque, ils ne prennent pas de risques inutiles. Ils sont toujours en bonne position près de la rondelle et performant bien. Si on met tous ces ingrédients-là ensemble, ça fait que c'est une des raisons pour lesquelles ils vont bien. »

Même s'il est encore tôt pour dire s'il s'agit d'une bonne décision de Marc Bergevin, Weise a



GRAHAM HUGHES LA PRESSE CANADIENNE
Ryan White et le nouveau venu Dale Weise se félicitent après un but marqué contre les Canucks de Vancouver, jeudi. L'entraîneur Michel Therrien a salué la qualité du travail des deux joueurs.

de nouveau bien paru jeudi soir en amassant son premier point avec le Tricolore lorsqu'il a été complice du premier filet de la saison de White.

« J'aime beaucoup sa rapidité, sa façon de jouer, a mentionné le pilote du CH. Il se dirige souvent vers le filet adverse. Il fait de bonnes choses, donc c'est une belle acquisition pour notre équipe. »

Therrien sera néanmoins contraint de procéder à un changement au sein de ce trio puisque

Bournival ne sera pas à son poste contre les Hurricanes. Le Québécois a subi un coup à la tête en milieu de deuxième période, jeudi soir, et n'est pas revenu au jeu par la suite. On savait déjà que Travis Moen ne participera pas au voyage en raison d'une blessure au bas du corps, tout comme Alex Galchenyuk qui est blessé à une main.

La Presse canadienne

HOCKEY

Kristopher Letang victime d'un accident vasculaire cérébral

Pittsburgh — Le défenseur Kristopher Letang des Penguins de Pittsburgh sera à l'écart du jeu pendant au moins six semaines après avoir été victime d'un accident vasculaire cérébral la semaine dernière.

« Kris a vécu un bref épisode d'étourdissements et de nausées la semaine dernière, a dit le directeur général des Penguins Ray Shero. On l'a écarté de la formation partante contre Los Angeles jeudi soir, et lorsqu'il a indiqué qu'il se sentait encore malade, des examens ont été réalisés à Phoenix samedi et ont révélé les premiers signes de sa condition. »

« D'autres tests ont été effectués à son retour à Pittsburgh, et il a continué de se soumettre à une batterie d'examen médicaux ici cette semaine. »

Les Penguins en ont fait l'annonce sur leur site Web, ajoutant qu'il a été soigné avec des anticoagulants et que, dans l'état actuel des choses, on ne craint pas que sa carrière soit menacée.

« J'espère qu'en révélant publiquement mon état de santé, je pourrai aider les gens en les encourageant à consulter des spécialistes de la santé s'ils

ont ressenti des symptômes similaires à ceux associés à un accident vasculaire cérébral — peu importe l'âge ou leur état de santé, a déclaré le joueur de 26 ans, originaire de Sainte-Julie. Ça a été un choc d'apprendre cette nouvelle, mais je suis optimiste quant à la possibilité de surmonter cet obstacle et de retourner sur la patinoire. »

Le joueur de 26 ans est confiant de retourner sur la patinoire sous peu

Le Québécois a disputé son dernier match le 27 janvier contre les Sabres de Buffalo.

Letang a été autorisé à aller en vacances avec sa famille

pendant la pause olympique dans la LNH.

D'autres examens ont également révélé que Letang souffre d'un petit trou entre les oreillettes du cœur depuis sa naissance.

Ce problème est présent chez tous les individus avant la naissance, mais l'orifice se referme normalement dans les premières années de vie. Il est possible que cette malformation ait provoqué l'AVC.

Letang a été finaliste à l'obtention du trophée Norris l'année dernière, honneur remis au meilleur défenseur de la LNH. Il totalise 10 buts et 18 points en 34 matchs cette saison. Il a dis-

puté 419 matchs en sept saisons dans la LNH, totalisant 227 points, dont 54 buts. Il a signé une prolongation de contrat de huit saisons d'une valeur de 58 millions \$US l'été dernier.

« La chose la plus importante en ce moment c'est, bien sûr, la santé de Kris, a commenté Shero. Nous ne songeons pas au hockey en ce moment. Nous voulons nous assurer qu'il reçoive les meilleurs soins possibles et que son état de santé s'améliore. Après six semaines de traitements, les médecins vont réévaluer Kris. »

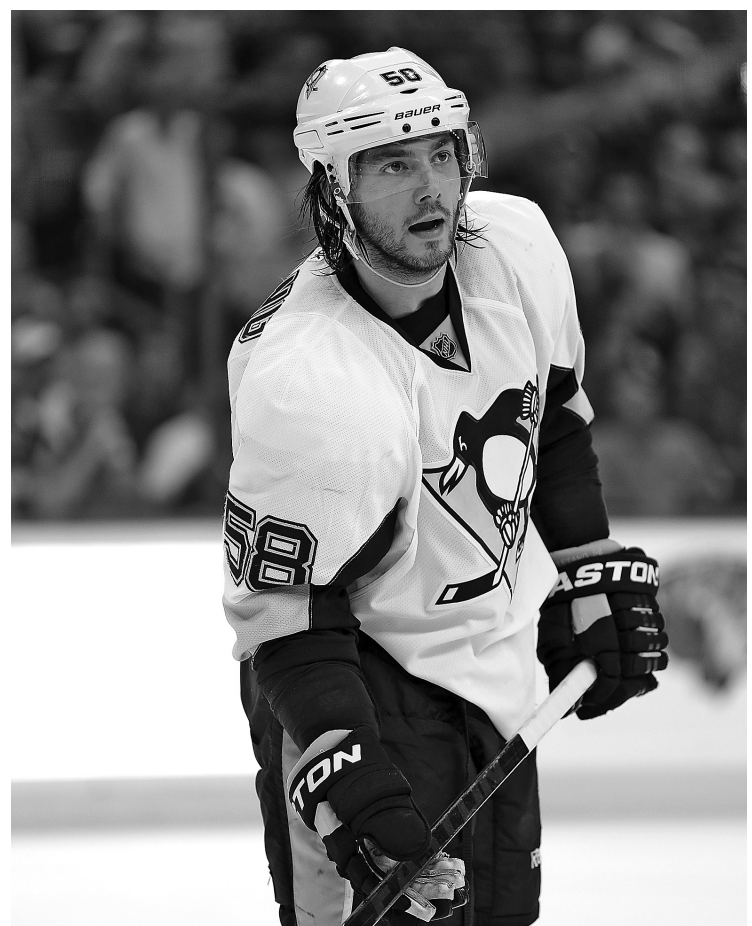
La Presse canadienne

Bernie Ecclestone en cour le 24 avril

Berlin — Un tribunal allemand a indiqué que le grand patron de la Formule 1, Bernie Ecclestone, subira son procès pour des allégations de corruption à partir du 24 avril. La Cour d'Etat de Munich a annoncé vendredi les dates du procès jusqu'au 16 septembre.

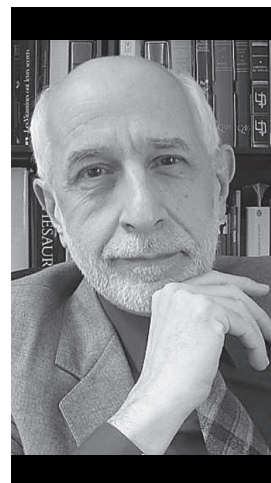
L'homme de 83 ans a été formellement accusé en mai dernier de corruption et d'incitation à un abus de confiance en lien avec un versement de 45 millions de dollars à un banquier allemand, Gerhard Gribkowsky. Les condamnations pour corruption sont passibles de peines allant de trois mois à dix ans en Allemagne. Ecclestone a réfuté ces accusations.

Associated Press



CHRIS O'MEARA ASSOCIATED PRESS

Le défenseur des Penguins de Pittsburgh Kristopher Letang totalise 10 buts et 18 points en 34 matchs cette saison.



Congédié ?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

2475

HORIZONTALEMENT

- Milieu géographique propre à la vie d'une espèce animale - Tout petit trou.
- Virus d'Afrique - Morphinique.
- Médecin spécialiste - Canton helvétique.
- Jeu de cartes - Aigles d'Australie.
- Marque d'admiration - Manié en tordant.
- Entoure le mamelon - Aspire.
- Conscience morale - Repère, au cinéma - Jusqu'au niveau du bord.
- Rater.
- Composition musicale - Pernicieux.
- Iridacée bulbeuse - Occasionnée.
- Thon de l'Atlantique tempéré - Rapporte.
- Boeufs - Opération pour soustraire.

VERTICALEMENT

- Division - Équivoque.
- Patriarce biblique - Diriger.

- Croissance soudaine - Renommer.
- Minéral argileux - Petits mollusques.
- Inséparable du yin - Caillou.
- Louis XVI y termina sa vie.
- Crabe dormeur.
- Elle recouvre l'extérieur du corps - Mettre à mort.
- Démonstratif - Lentilles d'une variété fourragère - Donner des coups.
- Dimension verticale - Sommet.
- Piquant au goût - Parties creuses.
- Secousses brusques - Anniversaire.

1	I	N	S	U	R	R	E	C	T	I	O	N
2	N	A	I	N	O	C	E	A	N	I	E	
3	S	E	D	E	N	T	A	R	I	S	E	R
4	E	V	E	O	R	I	E	U	S	E		
5	C	I	R	C	U	I	T	S	L	I		
6	T	E	U	E	S	I	S	A	R	D		
7	E	L	P	R	I	V	E	E	H	E		
8	E	P	I	S	A	R	C	L	E			
9	E	V	A	D	E	I	S	O	E	T	E	
10	C	U	P	I	D	O	N	U	S	E		
11	U	R	A	T	E	E	R	R	E	U	R	
12	S	E	L	E	N	E	S	S	E	R	E	

2474

SOLUTION DU DERNIER

Mots-croisés du samedi

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

Horizontalement

I. Ne sait jamais trop où il va. II. Grêle entre le jéjunum et le gros. Prince de la Moskova. Possessif III. Confisquent le pouvoir. IV. Le moi de Kant. Comme des nœuds impossibles à défaire. V. Se retrouvent sur les bornes. Ouvre le choix. VI. Supprimé. De juin à septembre. Dame d'Israël. VII. A la tête d'une communauté. Enrichit sol et sous-sol. VIII. Se retrouve à l'air libre. Lettres de reconnaissance. IX. Préposition. Ouvre Le Monde, ferme la Tribune. Manifestait sa désapprobation. X. Forceté le débiteur à régler ses dettes.

Verticalement

1. Evitent bien des pépins. 2. Un grand de Bourgogne. Provocation enfantine. 3. Fait tomber la pression. 4. Gaz d'échappement. Sortis des urnes. 5. Ancienne machine de guerre. Grande Arménienne aujourd'hui en Turquie. 6. Mettent le bâtiment à l'abri. 7. Sans la moindre réaction. 8. Au service du roi chez les Barbares. Exerça sa force. 9. Beaucoup de passion. Dans les comptes. 10. Personnel. Partit à l'aventure. 11. Habituelles. Charbonnée. 12. Devraient vous mettre en confiance.

Philippe Dupuis

Solution du n° 178

Horizontalement

I. Tortillement. II. Océan. Isolée. III. Rupines. Taon. IV. Clone. Aie. Nô. V. Han. Rmiste. VI. Ors. Vus. Non. VII. Nièces. Pitre. VIII. Ns. Oseille. IX. Etui. Uraëtes. X. Sentimentale.

Verticalement

1. Torchonnés. 2. Oculariste. 3. Réponse. Un. 4. Tain. Coït. 5. Innervés. 6. Muséum. 7. Lisais. Ire. 8. Es. Is. Plan. 9. Motet. Ilet. 10. Ela (ale). Entéta. 11. Néon. Or. El. 12. Tenonneuse.

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 179

Philippe Dupuis est également l'auteur des mots-croisés du Monde

CULTURE

FRANCE

Fermeture de 21 librairies Chapitre

CATHERINE LALONDE

Si la chaîne de librairies françaises Chapitre, en mauvaise posture financière, est encore à étudier les offres de reprises de certains de ses magasins, 21 d'entre elles ont déjà appris qu'elles devront fermer boutique. 300 salariés se retrouveront ainsi sans emploi. La chaîne compte en tout 57 librairies.

La liquidation judiciaire du réseau devrait être prononcée le lundi 10 février. Une fois prononcée, Chapitre pourrait recevoir de nouvelles propositions de reprises de ses librairies, qui seraient alors dégagées des contraintes légales.

Parmi les 21 librairies déjà condamnées, certaines étaient riches d'histoire, comme celle de Lyon, ancien magasin Flammarion. Des pétitions circulent d'ailleurs pour appeler le président de la République à intervenir. Ces librairies avaient réalisé en 2012 un chiffre d'affaires de près de 45 millions d'euros, selon *Libres Hebdo*.

Le Devoir

LETTRÉ OUVERTE AUX TÉLÉDIFFUSEURS

Les associations de professionnels unissent leurs voix pour dénoncer l'autopublicité envahissante

FRANÇOIS LÈVESQUE

Cela se produit à la fin d'un épisode de téléroman ou de série: le générique se comprime afin d'accommoder une fenêtre publicitaire annonçant l'émission suivante. Cela arrive également en amont alors que pendant une scène, un bandeau publicitaire s'élève du bas de l'écran pour en occuper le quart. Les artisans de la télévision voyant ainsi leurs noms devenir pratiquement illisibles, les différentes associations de professionnels ont décidé d'unir leurs voix en se fendant d'une lettre aux télédiffuseurs concernés.

«L'insertion d'autopublicité pendant le déroulement des émissions ou pendant les génériques a désormais pris des proportions telles que nous sentons le besoin de dénoncer de nouveau cet empiètement sur nos œuvres.» Le «nous» désigne en l'occurrence l'Union des artistes (UDA), la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC), la Guilde

des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ), l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ), et l'Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son (AQTIS), qui dénoncent unanimement ces procédés.

Leur grief n'est pas neuf: en 2008, les mêmes associations avaient demandé à Radio-

ou autopublicitaires et à la compression de génériques — qui sont des pratiques largement répandues dans l'industrie nord-américaine de la télévision — le font avec professionnalisme et dans le respect du public, des artisans et des producteurs», avaient en effet rétorqué les télédiffuseurs dans une lettre datée du 23 avril 2008.

Qu'est-ce qui incite les associations à enfourcher de nouveau ce cheval de bataille? «Ces derniers temps, le phénomène devient de plus en plus envahissant et nos membres sont très préoccupés», explique Yves Légaré, le directeur général de la SARTEC. Le générique constitue pour la plupart leur seule carte de visite. Avant même 2008, nous avions réussi à gagner les annonceurs à notre cause en faisant valoir que ces méthodes intrusives allaient à l'encontre du respect de l'œuvre, du droit moral, etc. Ce que

nous n'avions pas vu venir, c'est que les diffuseurs remplaceraient la publicité par de l'autopublicité.»

Visions opposées

Dans leur lettre, les associations font valoir que les bandeaux, en particulier, interrompent les histoires et cassent l'ambiance. «Nous tous, créateurs, artistes et artisans, voulons que les séries et téléromans auxquels nous contribuons captent l'attention de ce public que vous qualifiez de volage. Nous investissons talent et énergie afin de créer des œuvres de qualité. Des millions de dollars en fonds publics sont dépensés chaque année dans la production audiovisuelle avec le même objectif», écrivent-elles en écho à l'argument des télédiffuseurs qui insistent en 2008 pour dire que «le développement de stratégies publicitaires créatives et d'incitatifs pour capter l'attention d'un public volage est une nécessité à laquelle aucun diffuseur n'échappe». Autrement dit, ces procédés seraient

désormais des incontournables.

À cela, les associations opposent que le public n'en sera que plus friand des multiplateformes: «Peut-on apprécier pleinement une émission avec ces distractions programmées? Votre concurrence vient maintenant des intégrateurs de contenu tel Netflix. Le public peut aussi écouter en rafale et sans bandeaux publicitaires les séries achetées sur iTunes ou en coffret. Si la télévision veut demeurer leur principal lieu de diffusion, elle doit permettre à l'auditoire de les écouter en toute quiétude sans les défigurer continuellement.»

À terme, Yves Légaré espère que le public se manifesterait dans le débat en faisant connaître, le cas échéant, sa réprobation de telles stratégies.

Le Devoir

D Lire aussi: ladite lettre envoyée aux télédiffuseurs cette semaine et celle des diffuseurs datée de 2008, sur LeDevoir.com

LES PETITES ANNONCES

AVIS DE DÉCÈS

100 VISITES LIBRES

100 VISITES LIBRES

100 VISITES LIBRES

Les visites libres du week-end

Dimanche 14h à 16h

PLATEAU MONT-ROYAL

ORIGINAL ET RARE SUR LE MARCHÉ

Au cœur du Plateau sur la magnifique rue patrimoniale De Lorimier

Grand condo divise de 1225 pieds carrés situé au 2^e étage d'un triplex. 3 chambres à coucher, une salle de bain, une salle d'eau. Possibilité de revenus: remettre en l'état original: habitez le 4 1/2 et louez le 2 1/2! Cachet d'époque, pièces privatives, hauts plafonds de 9 pieds et plus, planchers en bois franc. Deux balcons. Rénové, lumineux. Près de l'avenue Mont-Royal et de tous les services: Parc Lafontaine, Centre sportif Père Sablon, cliniques, poste, pharmacie, etc...

Voir Du Proprio.com 317691 ou 514-524-8821 354 000 \$ négociable

PLATEAU MONT-ROYAL

3501 Av. De Lorimier

SYMPATHIQUE CONDO LUMINEUX & CHALEUREUX

3^e étage, 1249.70 p.c. 3 chambres, immense salon double ou salon + bureau. Très grande salle à manger. Possibilité d'agrandir le balcon arrière déjà accordée par le syndicat des copropriétaires. Puits de lumière dans l'entrée. Pour ceux qui aiment recevoir! **NOUVEAU PRIX: 386 500 \$**

Esther Leblanc 514-220-2454

Courtier immobilier agréé

www.estherleblanc.com

PLATEAU MONT-ROYAL

4400 rue Châteaubriand

NOUVEAU PRIX!!! Charmante maison (anciennement duplex), lumineuse et coquette, localisation exceptionnelle (à une minute du métro Mont-Royal) avec une cour/terrasse privée jouissant d'une orientation merveilleuse. Une rareté sur le marché!

545 000 \$ CENTRIS: 19818091

Patrice Dansereau 514-999-9495

Courtier immobilier, Via Capitale du Mont-Royal

www.patricedansereau.com

OUTREMONT

779 Av. Outremont, app.3

Superbe et spacieuse unité au 3^e étage d'un triplex au cœur d'Outremont et à deux pas du métro, des écoles et collèges, des parcs et des commerces des rue Bernard et Van Horne. Beaucoup de cachet. Salon, salle à manger, cuisine et salle de bain rénovés, 3 chambres et un stationnement. Rangement au sous-sol. Parfait pour une petite famille. **599 000 \$**

Guy Livernoche 514-271-2131

Courtier immobilier, Re/Max du cartier inc.

guylivernoche.com

RICHELIEU - 2971, RANG DE LA SAVANE

Fermette à vendre

Belle d'autrefois, ancestrale de 14 pièces, entièrement rénovée de façon artisanale. Offrant un cachet unique situé dans un coin de paradis avec un décor champêtre. 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, aire habitable 1 650 p.c., terrain 67 000 p.c., foyer, vue panoramique, garage. Sans voisins à l'arrière, Stationnement privé. **465 000 \$**

Duproprio.com#474288 514 779-3650

REPENTIGNY

102 Trudeau - BORD DE L'EAU NAVIGABLE!

Magnifique maison de prestige à 20 minutes du Centre-Ville de Montréal, 3 chambres, 2 salles de bains complètes dont une attenante à la chambre des maîtres avec puits de lumière, salon, salle à manger et solarium 4 saisons à aire ouverte vous offrant une vue panoramique et spectaculaire sur le fleuve. Orientation plein sud, luminosité abondante, grande salle familiale, 2 foyers, 2 garages, cave à vin, 22 665 p.c. de terrain paysagé. Libre immédiatement.

Clé en main! 774 000 \$ MLS 21674720

Anne Marcoux 514-969-8619

Courtier immobilier

groupe sutton - immobilia inc

POUR ANNONCER → 514.985.3454

petitesannonces@ledevoir.com

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

GOLDEN SQUARE MILE

4 1/2 1242 p.c. 2 c.c. + 2 s. de b., chauffage, A/C, eau chaude, 3 électros. Piscine/gym/ sécurité/portiers 24h

Promotion pour le mois de février

Les Appartements Le Parc - 3450 Rue Drummond (514) 845-5294

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS

Atelier-loft meublé, libre juillet-août. Équipé, 2 chambres, ensoleillé, calme, sur allée privée, table à l'extérieur sous les arbres. Sympathique quartier de Belleville. Métro Télégraphe (15 min. de Châtelet). 2800\$/mois (800\$/sem). 33.1.40.30.09.14

riouxchristian@yahoo.com

PARIS VII - XV Champ-de-Mars

Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08

Ti équipé, très ensoleillé. Sur jardin

Sem/mois 514 272-1803

PROVENCE

Vallée du Rhône

Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensoleillée. Internet.

www.bonnevieille.ca/nyons

mariehalarie@gmail.com

251 BUREAUX À LOUER

AV. LAURIER O. IDEAL POUR PROFESSIONNEL. Non meublé. Réception, télécopieur, cuisine, Occ. imméd. Pour Info: Viviane Lachance 514-272-1164

vlachance@helenequay.com

307 LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion" achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142

1317, av. du Mont-Royal Est

320 AMEUBLEMENT

MOBILIER DE SALLE À MANGER

Élegant, de style méditerranéen, en bois vert. Grande table avec deux rallonges, pouvant assoir 10-12 personnes, buffet vitré, table d'appoint avec panneaux déclinants et six chaises.

À négocier. Photos sur demande. 514-616-0350

405 SANTÉ ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

ASSISTANTE DE MEDECIN

Exp. en cabinet médical préférable. Travail avec la clientèle. Bon jugement. Salaire selon qualifications et expérience. Cv.: Gynécologues et ass. 235 René-Lévesque Est, suite 100

Montréal, Qc H2K 1N8

402 ÉDUCATION

402 ÉDUCATION

LE LYCÉE INTERNATIONAL FRANCO-AMÉRICAIN DE SAN FRANCISCO, CALIFORNIE

Recherche un enseignant en Géographie et en Histoire, bilingue Français/Anglais pour enseigner dans des classes du Baccalauréat International. Maîtrise en Géographie et trois années minimum d'expérience en enseignement requises. Envoyez CV et lettre de motivation à Joël Cohen, Principal, : joelc@frenchamericans.org

◆ INDEX DES DÉCÈS ◆

Gélinas, Carol, Montréal

Hehn, Martine

Leduc, Fernand, Montréal

Muchembled, Lucien, o.s.f.s.

Gélinas, Carol 1960-2014

À Montréal, le 2 février 2014, à l'âge de 53 ans, est décédée Carol Gélinas, conjointe de Claude Benoit. Outre son conjoint, elle laisse dans le deuil sa fille Zoé, sa mère Claire Côté (Yvon Boutin), son frère André Auger, neveux et nièces, parents et amis militantes. La famille recevra les condoléances le lundi 10 février 2014 de 19 heures à 22 heures, au :

Salon Funéraire Blais 582 ave. Centrale Val-D'Or

et le jeudi 13 février 2014 de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures, au salon :

Alfred Dallaire

MEMORIA

1120, Jean-Talon Est, Montréal

www.memoria.ca 514 277.7778

Hehn, Martine 1954-2014

Martine est morte le 26 janvier 2014. Elle laisse dans un chagrin immense sa mère Anita Muller-Hehn et son frère Nicolas Hehn. La pleurent également sa famille et ses amis très chers en France et au Québec, ainsi que toutes celles et ceux qui ont connu et aimé Martine. La famille recevra les condoléances le mardi 11 février 2014 à partir de 15 heures. Un moment de recueillement, à sa mémoire, aura lieu à 18 heures. La réunion aura lieu au salon :

Alfred Dallaire

MEMORIA

1111, ave Laurier O., Outremont

www.memoria.ca 514 277.7778

Service de voituriers

Des dons, à la mémoire de Martine, qui aimait tous les animaux, peuvent être faits à la SPCA (www.sPCA.com) ou admin@spca.com). Des formulaires seront disponibles au salon.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées. Merci de votre attention.

Pour une publication section décès dans LE DEVOIR

Le Mémoriel 1855, rue Du Havre, bureau 107 Montréal, Qc, H2K 2X4

Télé: 514 525-1149

Téléc: 514 525-7999

necrologie@lememorial.com

Par téléphone, télécopieur ou par courriel du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00

Le samedi et dimanche de 12h00 à 17h30

Heure de tombée 15h15

Le mémoriel

Leduc, Fernand 1916-2014

Le peintre Fernand Leduc est décédé à Montréal, le 28 janvier 2014. Époux de la poète Thérèse Renaud (1927-2005), il laisse dans le deuil sa fille Isabelle, son grand-père René Viau, son petit-fils Lucas Viau, sa belle-sœur Jeanne Renaud et son neveu Sylvain Labrecque, sa nièce Marie-France Leduc ainsi que de nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances à compter de 17 h 30, le jeudi 13 février au studio Jeanne-Renaud, de Circuit-Est centre chorégraphique, Édifice Jean-Pierre Perreault, 2022 rue Sherbrooke Est, Montréal. Une cérémonie de commémoration nationale aura lieu sur place à 18 h 30.

Direction

Alfred Dallaire

MEMORIA

www.memoria.ca 514 277.7778

Lucien Muchembled o.s.f.s. « Père Muche » 1922-2014

est décédé paisiblement à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 4 février 2014. De la part de tous les siens: Micheline Muchembled, Marie-Dominique et Gérard Lambert, leurs enfants et petits-enfants Marie-France et Philippe Decouvelaere, leurs enfants et petits-enfants, Chantal Lefèvre, ses enfants et petits-enfants, Marie-Noël Lefèvre, la famille Ducatel, ses amis d'ici et « de l'autre bord », ses collègues du Collège Stanislas, de l'ACPA ainsi que sa famille religieuse. Une messe d'Action de Grâce sera célébrée au :

Complexe funéraire Mont-Royal 1297, Chemin de la Forêt Outremont H2V 2P9

www.mountaincem.com 514-279-6540

le lundi 10 février 2014 à 10 heures, en la chapelle du complexe. Au lieu de fleurs, un don à La Maison du Père, ATD Quart-Monde ou l'AQPA, Fondation de Stanislas serait apprécié. Un merci spécial au personnel de l'Hôtel-Dieu (Urgence, 2^e et 5^e Le Royer). Affectueux merci à vous tous qui l'avez accompagné à un moment de sa route.

« Tant homme que rien de plus »

François de Sales

CULTURE



WARNER BROS PICTURES

Production Warner Bros. oblige, on a forcé la version Lego de Batman dans le récit...

Sortir du cadre... pour mieux y rester

Lego: le film constitue à la fois une ode à l'imagination et au consumérisme

LEGO: LE FILM

(V.F. DE THE LEGO MOVIE)

Scénario et réalisation: Phil Lord et Chris Miller. Photo: Pablo Plaisted. Montage: David Burrows, Chris McKay. Musique: Mark Mothersbaugh. États-Unis-Australie, 2014, 100 min.

FRANÇOIS LÉVESQUE

Dans l'univers Lego, Emmet est une simple figurine ouvrière habitant une vaste cité toute de blocs construite gouvernée par le Président Business pour qui perfection rime avec mode d'emploi. Il en va de même dans tous les autres mondes, fussent-ils médiévaux, spatiaux, westerns, pirates ou « produits dérivés » de films populaires. Or, une prophétie prédit qu'un élu découvrira un jour la « pièce maîtresse » grâce à laquelle on pourra construire ce que l'on veut en faisant fi des plans. Et l'élu est...

Dès le début, *Lego: le film* annonce ses couleurs référentielles. Avec ces immenses affiches publicitaires qui inculquent les codes sociaux acceptables à la *Invasion Los Angeles* et ce système de caméras très 1984 pour garder

la population à l'œil, les scénaristes font honneur à John Carpenter et à George Orwell. La manière est cela dit parfois lourde. Production Warner Bros. oblige, on a forcé la version Lego de Batman dans le récit, entre autres exemples.

Fidèle à la formule éprouvée par *Shrek* et *Histoire de jouets*, *Lego: le film* recourt à une intrigue à deux vitesses. Au premier degré, on propose aux tout-petits un agencement allégre de péripéties simples. Présentées avec une note d'irrévérence, les dites péripéties offrent simultanément un second degré aux parents et adultes nostalgiques.

La morale selon laquelle avec de l'imagination, rien n'est impossible, fait évidemment consensus. D'autant que ce contenu est livré dans un contenant qui déploie des trésors d'ingéniosité. Oui, on a envie de ressortir ses blocs Lego dès après la projection.

N'est-ce pas d'ailleurs le but de l'opération? Soyez imaginatifs... avec Lego! Voilà bien une formidable infopublicité. Et c'est plus subtil qu'un panneau réclame.

Le Devoir

64^E BERLINALE

Le laboratoire de Monsieur Côté

MARTIN BILODEAU

à Berlin

L'enfant chéri de la Berlinale, Denis Côté, est de retour sur la Potsdamer Platz pour la troisième année consécutive avec *Que ta joie demeure*, un nouvel opus composé dans l'esprit et la manière de celui qui l'y avait emmené pour la première fois en 2012, *Bestiaire*.

Côté (*Curling*) est dans son élément ici. En faisant foi vendredi soir sa bonne humeur et son échange fructueux avec le public nombreux, avide, curieux, venu assister à la première mondiale de cette mystérieuse « allégorie sur le concept du travail », sur la seule foi de la réputation de son auteur. « *Le film n'est pas très long, mais je sais que pour plusieurs d'entre vous il le paraîtra. Tenez bon* », avait-il averti avant que l'écran du Cinemaxx 4 ne s'éclaire au moyen des images d'ouvriers au travail, manipulant le métal, le bois, le textile, dans une symphonie des gestes et des mouvements.

Il avait tort de s'en faire. *Que ta joie demeure* « joue avec nos sens », comme l'avait annoncé, de façon un peu cryptique, le monologue livré en prologue. Comme dans *Carcasses* et *Bestiaire*, que ce nouveau film éclaire rétrospectivement, un glissement s'opère. La fiction pénètre le réel, d'abord par l'intervention d'un acteur, puis de plusieurs, jusqu'à donner l'impression, en dernière partie, que le film a été pris d'assaut par une troupe de théâtre désillusionnée, disciple de Pirandello. « *J'aime créer un choc entre la fiction et le documentaire pour surprendre le spectateur*, a déclaré le cinéaste après la projection. *J'ai fait pareil dans Vic + Flo* ont vu un ours [lauréat l'an dernier de l'Ours d'argent à la Berlinale]. *Le spectateur pense qu'il regarde une chose, pour ensuite s'apercevoir*



FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE BERLIN

Émilie Sigouin et Hamidou Savadogo dans une scène de *Que ta joie demeure*, de Denis Côté

qu'on s'en va ailleurs [...] Pour moi, *Que ta joie demeure* est un film-laboratoire dans lequel on crée des accidents, où tout peut arriver.»

Tourné en neuf jours avec cinq techniciens et six acteurs, ce huitième film de Côté en neuf ans de création tient de l'objet de cinéma hybride et libre de toutes attaches. « *À dire franchement, je suis davantage excité par un film comme celui-là que par un film comme Vic + Flo, que j'ai fait avec un scénario, des acteurs, des échéanciers, de l'argent et une pression. Celui-ci est au contraire un objet flottant, ou une bête [ou un ours?] que je dois dompter* » Le distributeur Eyesteel Films annonce l'apparition de cette bête sur les écrans du Québec au début du mois d'avril.

Bouchareb dans le champ

Un des films les plus attendus de la Berlinale, *La voie de l'ennemi*, du Français Rachid Bouchareb, a déçu. Amèrement. Le cinéaste de *Little Sénégal* et *Indigènes* est parti d'un canevas de base — deux

hommes dans la ville, un vieux polar de José Giovanni avec Alain Delon tentant de s'affranchir de son passé criminel qui le rattrape à sa sortie de prison — pour raconter et synthétiser, à l'ombre du mur séparant le Texas et le Mexique, les névroses et les lubies d'une Amérique qu'il ne comprend ni du cul ni de la tête. Son western d'Épinal, chiche en données psychologiques, mais fécond en dialogues et symboles appuyés, s'articule lourdement autour d'archétypes bien équilibrés. Forest Whitaker joue l'ex-détenu repent et converti à l'islam. Brenda Blethyn, l'agente de probation yankee, ferme mais compréhensive. Harvey Keitel, le shérif sudiste rancunier. Luis Guzmán, le narcotraffiquant affable d'une joie et teigneux de l'autre.

À la sortie de *Dogville*, charge en règle contre les valeurs hypocrites américaines, plusieurs avaient reproché à Lars Von Trier son manque de nuance. Mais son film était une fable surréaliste. Nonobstant quelques instants lyriques avec coucher du soleil,

La voie de l'ennemi se prétend au contraire réaliste. Or, une scène qui montre Brenda Blethyn astiquant son revolver en écoutant *L'absinthe* de Barbara confirme ce qu'on présentait depuis la toute première minute: Bouchareb a pris le champ. Ne restait plus qu'à regarder son film faire des tonneaux.

« *De l'original [de José Giovanni], il ne reste pratiquement rien* », a-t-il précisé en conférence de presse. Lui et son scénariste auraient mené une longue recherche aux États-Unis auprès de politiciens, de policiers, d'imams et de membres du Tea Party afin de documenter *La voie de l'ennemi*. « *Après quoi, nous avons soumis le scénario à Forest Whitaker afin qu'il apporte sa vision américaine*. » Bien malin qui saura la reconnaître.

Collaborateur
Le Devoir

Martin Bilodeau est en Allemagne à l'invitation de la Berlinale et avec l'aide de Téléfilm Canada.

LES PETITES ANNONCES

DEMEURES, OCCASIONS D'AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS

petitesannonces@ledevoir.com

514.985.3322 1 800 363.0305

CHARME & PRESTIGE

OUTREMONT

Guy Livernoche
514-271-2131
Courtier immobilier,
guylivernoche.com

RE/MAX DU CARTIER INC.
Agence immobilière

580 AVENUE DAVAAR

Magnifique cottage classique, rénové. Un vrai clé en main. Idéalement situé près de la rue Bernard et de nombreux services. Maison lumineuse aux configurations dynamiques comprenant 3 chambres, une salle familiale et un salon agréable pour recevoir avec son foyer. Garage.

1 149 000 \$

OUTREMONT

VISITE LIBRE DIMANCHE 14H À 16H

779 AV. OUTREMONT, APP.3

Superbe et spacieuse unité au 3e étage d'un triplex au cœur d'Outremont et à deux pas du métro, des écoles et collèges, des parcs et des commerces des rue Bernard et Van Horne. Beaucoup de cachet. Salon, salle à manger, cuisine et salle de bain rénovées, 3 chambres et un stationnement. Rangement au sous-sol. Parfait pour une petite famille.

599 000 \$

BROSSARD, QUARTIER S

CLÉ EN MAIN! Magnifique maison de ville avec garage, extrêmement spacieuse et joliment aménagée. Terrasse privée, piscine creusée et tennis: 2 chambres, 2 + 2 salles de bains, salle familiale et plus! Prix: 309 000\$ MLS: 21803905

KATHERINE PRINCE
Courtier immobilier agréé, Remax Platine
BUR.: 450-466-6000 CELL.: 514-702-2474

REPENTIGNY - BORD DE L'EAU NAVIGABLE!

VISITE LIBRE DIM. 14H À 16H

102 rue Trudeau

Magnifique maison de prestige, 3 ch., 2 s/bains complètes, salon, s/manger et solarium 4 saisons à aire ouverte vous offrant une vue panoramique et spectaculaire sur le fleuve. Orientation plein sud, luminosité abondante, grande s/familiale, 2 foyers, 2 garages, cave à vin, 22665 p.c. de terrain, piscine creusée. Libre. 774 000 \$ MLS 21674720

ANNE MARCOUX 514-969-8619
Courtier immobilier, groupe sutton - immobili.ca

EN CONSTRUCTION MAINTENANT

Centre de villégiature unique!

WHITLOCK WEST
Hudson, Québec

(450) 458-5688 • www.whitlockwest.com

RÉNO-PRESTIGE

www.Reno-Prestige.com
R.B.Q. 5652-1248-01

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com


DEMEURES, OCCASIONS D'AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS
petitesannonces@ledevoir.com
514.985.3322 1 800 363.0305

CHARME & PRESTIGE



CHARLOTTE MICHAUD
514-894-0866
courtier immobilier

26 ANS
à être heureuse
de vous servir

**VOIR NUMÉRIQUE
DU SAMEDI**

www.charlottemichaud.com
groupe sutton-immobilia inc.
agence immobilière 514.272.1010

UNIQUE **GARAGE + STAT.**



FACE PARC OUTREMONT
OUTREMONT

1275 St-Viateur - 3 150 000 \$
Résidence prestigieuse et luxueuse en parfait état, composée de 2 maisons : la principale avec 6 chambres et le « coach house » avec 2 chambres. Au total 17 pièces. Face parc Outremont. Garage double, stationnements multiples.
MLS # 979 3942

JARDIN CÔTÉ SOLEIL **GARAGE + STAT.**



HAUT OUTREMONT

79 Courcellette - 1 549 000 \$
Cottage détaché - Terrain côté soleil, propriétés bien entretenue, située près HEC, hôpitaux, métro, transports, services, etc. Libre pour occupation rapide. 11 pièces dont 6 chambres, 2 salles de bains, 1 salle d'eau.
MLS # 117 369 56

COTTAGE DÉTACHÉ **2 GARAGES + STATS.**



PRÈS PARC OUTREMONT
OUTREMONT

250 Bloomfield - 2 049 000 \$
Grand cottage alliant classe, beauté et style, au cœur d'Outremont entre Laurier et parc Outremont. 12 pièces dont 5 chambres et 3 1/2 s/bains. Terrain 6 402 p.c., côté soleil. 2 garages, 4 stationnements.
MLS # 985 2326

DUPLEX **GARAGE + STAT.**



PRÈS DE BERNARD
OUTREMONT

636-38 Davaar - 1 489 000 \$
Magnifique duplex détaché en parfait état. Charme, fenêtres, boiseries et planchers d'époque. 2 garages et 1 stationnement.
MLS # 204 420 03

NOUVEAUTÉ
MILE-END



5107 Jeanne-Mance - 324 000 \$
Beau condo, 2e étage dans immeuble et emplacement convoités près Laurier! 4 pièces dont une grande chambre. Très clair, planchers chêne. Cuisine rénovée. Balcon. Stationnement loué 105 \$ / mois.
MLS # 161 927 22

OUTREMONT



723 Outremont - 689 000 \$
Très beau condo au 3e étage d'un triplex de 30' de façade. Vue dégagée, près métro, magasins, écoles, piscine, etc. Beaux éléments conservés, très clair. 3 chambres.
MLS # 246 365 68

CINQ CHAMBRES **GARAGE + STAT.**



OUTREMONT

269 Willowdale - 699 000 \$
Grand rez-de-chaussée près HEC, métro, hôpitaux, etc. 9 pièces dont 5 chambres, 3 s/bains, s/familiale. Superficie totale 2 104 p.c. Très bon état.
MLS # 115 415 09

VILLE MONT-ROYAL

- 105 BROOKFIELD 794 000 \$**
Cottage - clé en main - 3 chambres
MLS # 199 972 66
- 404 MONMOUTH 669 000 \$**
Cottage - rénové - 3 chambres
MLS # 118 270 85
- 1420 SCARBORO 2 299 000 \$**
Cottage - rénovation luxueuse - 5 chambres
MLS # 208 286 61

VISITE LIBRE
Dimanche 14h à 16h



RICHELIEU 2971, rang de la Savane
Fermette à vendre
Belle d'autrefois, ancestrale de 14 pièces, entièrement rénovée de façon artisanale. Offrant un cachet unique situé dans un coin de paradis avec un décor champêtre. 4 c.c., 2s. de b., Aire habitable 1 650 p.c., terrain 6 700 p.c., foyer, vue panoramique, garage. Sans voisins à l'arrière, Stat. privé. 465 000 \$
Duproprio.com#47288
514 779-3650

PLATEAU
4723 De Lanaudière



REZ-DE-CHAUSSEE grand appartement de 1540 p.c. + espace de RANGEMENT au sous-sol de 190 p.c. + STATIONNEMENT extérieur. Patio arrière et petit jardin avant. Salon/salle à manger immense pièce à aire ouverte. Possibilité de 4 chambres à coucher, aspirateur central, toiture élastomère. Appartement bien entretenu, excellents copropriétaires. 486 000 \$
ESTHER LEBLANC
Courtier immobilier agréé
514-220-2454
www.estherleblanc.com

VISITE LIBRE
Dimanche 14h à 16h



PLATEAU
3501 Av. De Lorimier

SYMPATHIQUE CONDO LUMINEUX, CHALEUREUX & PAISIBLE.
3^e étage, 1249.70 p.c. 3 chambres, immense salon double ou salon + bureau. Très grande salle à manger. Possibilité d'agrandir le balcon arrière déjà accordée par le syndicat des copropriétaires. Puits de lumière dans l'entrée. Pour ceux qui aiment recevoir!
Nouveau prix 386 500 \$

VISITE LIBRE
Ce dimanche 14h à 16h **NOUVEAU PRIX**



PLATEAU
4400 RUE CHÂTEAUBRIAND
Charmante maison (anciennement duplex), lumineuse et coquette, localisation exceptionnelle (à une minute du métro Mt-Royal) avec une cour/terrasse privée jouissant d'une orientation merveilleuse. Une rareté sur le marché!
545 000 \$ CENTRIS : 19818091
PATRICE DANSEREAU 514 999-9495
Courtier Immobilier, Via Capitale du Mont-Royal, Agence Immobilière.

MAGOG



Accès au Lac Memphrémagog. Maison de rêve, 4 c.c., 3 s. de b. Terrain 1.5 acre paysager avec étang. À 7 min. du Centre-ville de Magog. L'intérieur de la maison vient d'être repeint, clé en main! Sous l'évaluation. 735 000 \$
Du proprio.com#306820
514 893-8121

LE PLUS BEL EMPLACEMENT ET LA PLUS BELLE VUE DE MONTRÉAL!!!
Face au parc Lafontaine, près métros et services



Les Dauphins sur-le-Parc figurent parmi le nec plus ultra du patrimoine montréalais. Une construction de cette qualité coûterait une fortune aujourd'hui... **Qualité de vie en plein cœur du Plateau**, prestige, vue spectaculaire, piscine, gym, saunas...
Choix de condos : 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, Penthouse. À vendre ou possibilité de location.

LUCIE RICARD 514 386-9804
Courtier agréé - Re/Max Alliance, agence immobilière
*** Résidente et spécialiste des Dauphins ***

SUTTON/LAC BROME




Mi-chemin, les attraits des deux endroits et la vie campagnarde sans tracas. Résidence 4 ch., d'un charme unique rénovée de A à Z, garage intégré. En plus, un excellent grand garage/atelier avec studio d'artiste, bel étang, 14+ acres, sentiers. 870 000 \$

BOLTON-EST - Cantons de l'Est



Maison neuve contemporaine de 2,400 p.c. sup. totale sur 2 étages. Garage int. simple au r. de c. 4 acres de terrain boisé, 3 c.c., 2 s. de b, plancher chauffant, finition luxueuse. Vendu par l'entrepreneur général. Voir Kijiji # 559499401.
Vicky (450) 517-3663
ou **Normand (450) 780-8657**

MAURICIE - SAINTE-THÈCLE - ROUTE 153



Grande maison attenante à une forêt privée mixte de 60 acres, gar. détaché double, const. 1976, terrasse, spa, beaucoup d'inclus. Idéal pour la randonnée, le ski, l'équestre, la raquette. Possibilité d'exploiter une petite sucrerie de 600 entailles, de construire une écurie, un manège et un enclos équestre. À quelques km. des sentiers régionaux équestres, Vtt, motoneige, Zec, lacs et rampe de mise à l'eau. 2 kilomètres de St-Tite.
CONTACTEZ M. TESSIER 418 365-0219 OU 418 365-0788

BOLTON OUEST



Terrain 19 acres et une vue sans pareille, un vrai panorama. Le lac Brome, les lumières scintillantes de Bromont la nuit, les couchers de soleil à rester bouche bée. Petit chemin tranquille et sans issue. La joie de se trouver perdu dans la nature. 349 000 \$
LOIS HARDACKER 450 242-2000
www.loishardacker.ca
Ctr. imm. Agréé, Royal LePage Action, Agence Immobilière

CITÉ-JARDIN
TERRASSE MAISONNEUVE



Cottage détaché, 15 pièces, 5 c.c., 3 1/2 s. de b., terrain 26 500 p.c. Solarium 4 saisons. Aire habitable : 3200 p.c. Visite sur r-v. 2700 000 \$
DUPROPRIO#392448 514 259-2099

CASTELNAU PHASE I
316-7400, boul. St-Laurent



Magnifique condo majestueux rénové à neuf. 1 c.c. au 3e. Finitions intérieures prestigieuses. Électros neufs en inox. Pl. de 11'. Trois larges fenêtres de 4' x 8'. A/c. Luxueux lobby. Plusieurs commodités. Près métro De Castelnau, parc Jarry, marché Jean-Talon Petite Italie. 249 998 \$
Duproprio.com# 458929
514 688-9235

NOUVEAUTÉ



OUTREMONT 1295, Av. St-Viateur
Un bijou du siècle dernier bien préservé. Rénovation contemporaine dès plus raffinée, cette belle victorienne vous émerveillera par sa luminosité et sa fraîcheur. Face parc Outremont et à proximité de tous les services.
1 849 000 \$ MLS : 23704109
ANNE-MARIE GUERTIN
courtier immobilier agréé, Re/Max du Cartier
514-965-4509 amguertin@me.com

HOMA



Lumineux condo 1385 p.c., 2 c.c., plafonds de 11 pi, murs de brique sur 2 faces, cuisine centrale, grande terrasse, 2 rangements, stat. À 6 min. des métros Viau et Pie IX, 2 min. du Marché Maisonneuve. À prox. du Parc olympique et du jardin botanique. Possibilité d'occ. rapide. 390,000\$
Duproprio.com/482778
514-947-1072 (Pour rendez-vous)